

Bulletin municipal

Janvier
2025
N°5



Mot du Maire



Lagnoises, Lagnois,

Notre pays traverse une période de transition, marquée par des incertitudes et des crises qui touchent directement notre quotidien. Ces défis affectent particulièrement les collectivités locales. Les maires de France sont aujourd'hui face à un dilemme : comment investir pour l'avenir tout en maintenant un équilibre budgétaire déjà fragile ?

Avec une dette publique record, l'État a choisi de réduire les déficits. Ce choix, bien qu'indispensable pour garantir la stabilité économique de notre pays, impose aux collectivités locales de participer activement à cet effort de redressement. Concrètement, cela se traduit par une diminution progressive des dotations financières accordées aux communes et par des contraintes budgétaires renforcées.

Lors du récent Congrès des Maires de Vaucluse auquel j'ai participé, la colère et le découragement des maires étaient palpables.

Que deviendront nos projets locaux si nous n'avons plus les moyens de les concrétiser ? Quel impact sur nos investissements et sur le fonctionnement de nos services ?

Ces questions suscitent une vive inquiétude chez de nombreux maires à travers la France. Chaque année, certains quittent leur poste, épuisés ou découragés, tandis que d'autres envisagent de ne pas se représenter. Ce phénomène reflète un malaise profond lié à l'alourdissement des responsabilités, à la complexité et la surenchère des normes et à une lassitude morale exacerbée par la montée des incivilités et des réclamations abusives.

Pour ma part, je choisis de faire face. Je reste déterminé à surmonter les obstacles, à défendre les intérêts de notre commune et à répondre aux attentes de nos concitoyens avec engagement et persévérance.

Malgré les nouvelles difficultés qui se profilent, mon devoir et ma volonté de contribuer à l'avenir de notre territoire demeurent intacts. Mon équipe et moi poursuivons notre travail avec optimisme, pour faire progresser notre commune et servir au mieux ses habitants.

Les réalisations de 2024 et nos projets futurs vous sont présentés dans ce bulletin, je vous en souhaite bonne lecture.

Comme à l'accoutumée, une place importante de ce journal est consacrée à l'expression de nos associations.

Grâce à leur dynamisme et à leurs actions, elles sont le cœur battant de notre commune.

Alliées précieuses de la municipalité, leur collaboration avec nos services est essentielle et exemplaire.

Je vous invite à les rejoindre, à partager vos talents et à apporter votre énergie pour soutenir celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour le bien-vivre à Lagnes.

A toutes et tous je souhaite une excellente année 2025.

Le Maire,
Claude SILVESTRE

Claude SILVESTRE, Maire de LAGNES
et l'équipe municipale, convient la population à la

Cérémonie des vœux

le vendredi 17 Janvier 2025 à partir de 18h30

Salle La Grange



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2023

062/2023 AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET 2024

Le conseil à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à faire application de l'article L.1612-1 du CGTG pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants : chap21, travaux de bâtiments +236 075€ / chap20, frais d'études + 7 500€.

063/2023 DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la décision modificative n° 3.

064/2023 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2023 003/2023 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la méthode de fixation libre des AC et les actualisations et APPROUVE le montant de l'AC définitive 2023 (96 546,53 €).

065/2023 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION GOÛTS ET COULEURS

Le conseil à l'unanimité DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1 040€ à l'association Goûts et Couleurs.

066/2023 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COOPÉRATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE

Le conseil à l'unanimité DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle de 386€ à la coopérative scolaire primaire pour aider au financement d'une séance cinéma pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire en partenariat avec l'association la Strada.

067/2023 DON EXCEPTIONNEL : GSCF - ASSOCIATION POMPIERS HUMANITAIRES

Fin octobre 2023, la tempête Ciaran et Domingos ont créé des inondations sans précédent dans de nombreuses communes du Pas de Calais. Le conseil à l'unanimité APPROUVE qu'un don de 150€ soit versé au GSCF - Pompiers humanitaires.

068/2023 DON TÉLÉTHON 2023

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le montant total de 160€ de bons d'achats, APPROUVE la répartition : 80€ pour la Boucherie GARCIA et 80€ pour le VIVAL de LAGNES.

069/2023 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AFC CONSEILS

Le conseil à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance, de conseil et de suivi des assurances avec le Cabinet AFC Consultant d'Avignon d'un montant annuel de 1652 € H.T sur une durée de 4 ans.

070/2023 MISE EN PLACE COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la mise en place du Compte Epargne Temps, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Séance du 23 janvier 2024

001/2024 RESTE A REALISER 2023 BUDGET VILLE

Considérant la nécessité d'assurer le mandatement des dépenses engagées au cours des derniers mois sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice, le conseil municipal à l'unanimité ADOPTE l'état des restes à réaliser et AUTORISE le Maire à signer cet état et poursuivre les paiements dans la limite des crédits figurant sur l'état.

002/2024 RESTE A RECOUVRER 2023 BUDGET VILLE

Considérant la nécessité d'assurer le recouvrement des recettes engagées au cours des derniers mois sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice, le Conseil Municipal à l'unanimité ADOPTE l'état des restes à recouvrer, AUTORISE le Maire à signer cet état et à poursuivre le recouvrement dans la limite des crédits figurant sur cet état.

003/2024 DEMANDE DE SUBVENTION SALLE DES ASSOCIATIONS - DETR 2024

Le Conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention DETR pour le projet de la salle des associations pour un montant de 133 047,30€, et VALIDE le plan de financement prévisionnel.

004/2024 CREATION DE ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire propose au conseil de valider le zonage présenté par les services du PNR du Luberon concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Le Conseil à la majorité (4 abstentions) APPROUVE le zonage et la liste des parcelles au titre des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

005/2024 CONTRAT DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN VÉHICULE PAR FRANCE COLLECTIVITÉ FINANÇÉ PAR RÉGIE PUBLICITAIRE INFOCOM

Le Conseil à l'unanimité ACCEPTE la formule de la mise à disposition d'un véhicule de type Kangoo pour une durée de 4 ans et CHARGE le Maire de signer le contrat de location avec la Société France Collectivité INVEST et le contrat Régie Publicitaire avec la Sté INFOCOM France.



Séance du 21 mars 2024

006/2024 VOTE DU COMPTE DE GESTION VILLE

Le conseil municipal à l'unanimité VOTE le compte de gestion 2023 VILLE, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

007/2024 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF VILLE

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte administratif VILLE 2023.

008/2024 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Le Conseil à l'unanimité DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 :
EXCÉDENT 499 154.58
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE
(1068) 130 000.00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)
369 154.58
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :
EXCÉDENT 597 655.97

009/2024 ADHÉSION A L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE VAUCLUSIENNE

Le conseil municipal à l'unanimité DÉCIDE d'adhérer à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie selon la formule d'adhésion N°3 : Prestations en voirie/aménagement des espaces publics, bâtiments et équipements publics, APPROUVE les statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie, et DÉCIDE le versement à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie d'une cotisation annuelle correspondant à la formule d'adhésion choisie par la commune (env. 900€/an).

010/2024 CREATION DE ZONES ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

ANNULE ET REMPLACE DÉLIBÉRATION 004/2024. Monsieur le Maire propose au conseil de valider le zonage présenté par les services du PNR du Luberon concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables. Cette proposition sera transmise aux services de l'Etat.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le zonage et la liste des parcelles au titre des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

11/2024 RÉTROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU ST JOSEPH

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE la rétrocession à titre gratuit des parcelles D/829 – D/418, D/773, D/773, D/774, D/788 et D/821.

012/2024 CONVENTION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AUBERGE DE LAGNES

Le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE de louer du 1er avril au 31 octobre 2024 à Monsieur CALTOT,

gérant de "L'Auberge de LAGNES", la place de la roue située rue de la République pour un montant de 500€ / an.

013/2024 CONVENTION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CAFÉ DE LA FONTAINE

Le Conseil Municipal APPROUVE de renouveler l'autorisation pour l'occupation temporaire du domaine public communal à des fins professionnelles au Café de la Fontaine d'une superficie maximum de 12m², FIXE la redevance à 70 € pour la période du 1^{er} mars au 31 octobre 2024.

014/2024 DEMANDE DE SUBVENTION DREAL – PROJET SENTIER THÉMATIQUE DES ARTISTES

L'objectif de la prestation est l'élaboration d'un schéma d'intention paysagère et scénographique et d'esquisses pour un "sentier des artistes". Cette prestation est réalisée par Alain FREYDET paysagiste de renom auprès du réseau des Grands Sites de France. Le Conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention DREAL de 3 520€ (80%) pour le projet de sentier thématique des artistes.

015/2024 DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DU SPORT – 5 000 ÉQUIPEMENTS GÉNÉRATION 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire au titre de l'action 5 000 équipements - génération 2024, le projet de mise en place d'équipements sportifs (Paniers de baskets et cages) sous la halle scolaire pour un montant estimatif 11 930 € H.T. Le conseil municipal à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention de 9 544€ (80%) à l'agence nationale du sport pour ce projet.

016/2024 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION SEDEL EAU

Les communes adhérentes au programme SEDEL EAU du PNRL bénéficient de l'action de terrain d'un "Conseiller en Energie Eau partagé" (CEEP), dont les tâches sont axées sur le conseil et l'accompagnement des collectivités locales pour réduire leurs consommations. Le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE la prolongation de l'adhésion au programme du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028 et DÉCIDE d'inscrire au budget le montant nécessaire pour l'adhésion de la commune (0.50€/habitant).

Séance du 9 avril 2024

017/2024 VOTE DES TAXES 2024

Le conseil municipal à la majorité (4 abstentions) FIXE les taux pour la commune de LAGNES pour 2024 comme suit : FNB 53,26% / FB 33,50% / TH 9,02% pour un produit attendu de 1 145 687€.



018/2024 VOTE DU BUDGET VILLE 2024

Le Conseil Municipal à la majorité (1 abstention) VOTE le budget primitif VILLE 2024 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 1 832 548.60 €

- Recettes : 1 832 548.60 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 1 905 874.11 €

- Recettes : 1 905 874.11 €

Pour un total du budget primitif de l'exercice 2024 de : 3 738 422.71€

019/2024 SUBVENTION GOÛTS ET COULEURS 2024

Le Conseil à l'unanimité VOTE une subvention d'un montant de 28 000 € à l'association "Goûts et Couleurs".

020/2024 AVENANT MARCHÉ PUBLIC TRAVAUX EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le montant du marché travaux d'extension du pôle médical voté est de 219 126.55€HT Au vu des 2 avenants le montant du marché est désormais de 219 455.74€HT. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE l'avenant N°1 du marché Lot 6 pour l'entreprise NEOTECH, APPROUVE l'avenant N°1 du marché Lot 11 pour l'entreprise AEP Travaux.

021/2024 CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT DU PLAN MERCREDI AVEC LES FRANCAS ET LES COMMUNES ASSOCIÉES

Les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec et Les Beaumettes souhaitent développer l'accueil périscolaire sur leur territoire le mercredi hors vacances scolaires. Elles ont décidé de faire appel aux Francas du Vaucluse afin d'organiser cet accueil sur une période allant du 3 avril au 3 juillet 2024 inclus afin de tester l'opportunité de l'ouverture d'une telle structure. Un projet de convention a donc été établi. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le projet de convention relative à la participation des frais de fonctionnement pour la mise en place d'un accueil collectif de mineurs périscolaire plan mercredi (3 – 12 ans) et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Séance du 13 juin 2024

022/2024 MAPA TRAVAUX DE LA SALLE DE MOTRICITE ET SALLE DES ASSOCIATIONS : ATTRIBUTIONS DES LOTS

Suite à la procédure adaptée lancée en décembre 2023 pour les travaux de la salle de motricité et salle des associations, plusieurs entreprises ont répondu aux différents lots.

Le conseil municipal à la majorité (4 abstentions) APPROUVE la décision de la commission, APPROUVE le choix des entreprises pour chacun des lots,

APPROUVE le montant global du marché de 598 546.04 HT.

023/2024 DEMANDE DE SUBVENTION DISPOSITIF 5000 ÉQUIPEMENTS : ÉCOLE PRIMAIRE, MISE EN PLACE DE PANIERS DE BASKET ET CAGES DE HANDBALL

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 015-2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire au titre de l'action 5 000 équipements - génération 2024, le projet de mise en place d'équipements sportifs (Paniers de baskets et cages) sous la halle scolaire pour un montant estimatif 11 930 € H.T. Le conseil municipal à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention de 5 000€ à l'agence nationale du sport pour ce projet.

024/2024 DEMANDE DE SUBVENTION DISPOSITIF 5 000 ÉQUIPEMENTS : ÉCOLE MATERNELLE, ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA SALLE DE MOTRICITÉ.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire au titre de l'action 5 000 équipements - génération 2024, le projet d'achats d'équipements sportifs pour la salle de motricité de l'école maternelle. Le Conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention de 5 000€ à l'agence nationale du sport pour ce projet d'achats d'équipements sportifs.

025/2024 CHOIX DU NOM DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont proposé de donner un nom à chaque école de Lagnes. Courant mai, les lagnois ont été invités à faire des propositions. Une commission a été créée composée du CME, d'élus et des deux directrices d'écoles. Suite à la consultation, la commission a retenu les 2 noms suivants :

Ecole maternelle : Les Libellules

Ecole Primaire : Les Santolines

Le conseil municipal à la majorité (4 contre) APPROUVE le nom de l'école maternelle et le nom de l'école primaire.

026/2024 FIXATION DES TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les demandes des parents sont de plus en plus importantes pour maintenir un service de qualité. La conjoncture économique a eu des répercussions sur la hausse des dépenses de fonctionnement au niveau de la garderie (Frais d'énergie et masse salariale). Ces éléments amènent aujourd'hui la commune à devoir mettre en place une garderie payante afin de maintenir le service. Tarif pour toute présence pour matin et/ou soir : 1^{er} enfant 1€50, 2^e enfant 1€, 3^e enfant gratuit. Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'approuver la tarification de la garderie périscolaire à partir de septembre 2024.



027/2024 CHARTE DE VÉGÉTALISATION ET PERMIS DE VÉGÉTALISER

La commune souhaite inciter au fleurissement du village par les particuliers. La Charte de végétalisation est un règlement pour le fleurissement du village soit en pots/bacs soit pour la mise en place d'une grimpante sur façade. La commune s'engage à créer des micro-fosses au pied des façades pour permettre aux habitants d'y planter des végétaux grimpants. Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver la charte de végétalisation et la mise en place du permis de végétaliser dans le centre ancien de Lagnes. Le Conseil Municipal à la majorité (4 abstentions) DECIDE d'approuver la charte de végétalisation et AUTORISE Monsieur le Maire à signer les Autorisations d'Occupation Temporaire.

028/2024 CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, VACANCES SCOLAIRES, AVEC LES FRANCAS ET LES COMMUNES ASSOCIÉES, ANNÉE 2024

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE la convention avec les FRANCAS pour l'organisation et le financement des vacances scolaires 2024.

029/2024 CONVENTION FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT 2024

Il est proposé d'approuver les projets d'investissement et de solliciter le fonds de concours 2024 pour le financement de la salle de motricité, d'un montant de 45 212€. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE la proposition de répartition des fonds de concours pour l'exercice 2024.

030/2024 CONTRAT VAUCLUSE AMBITION – PROJET TRAVAUX DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de sa politique contractuelle, le Département du Vaucluse apporte une aide financière aux communes à travers son Contrat Vaucluse Ambition 2023 - 2025. Le montant global pour la commune de Lagnes est de : 219 000€. Monsieur le Maire propose de déposer un dossier pour les travaux de la salle des associations afin de bénéficier d'une partie de l'enveloppe (66 000€). Le Conseil Municipal à l'unanimité VALIDE Le projet et le plan de financement prévisionnel et AUTORISE le Maire à déposer un dossier pour le projet des travaux de la salle des associations dans le CVA.

Séance du 11 juillet 2024

031/2024 APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

L'objectif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'établissement public de coopération

intercommunale. Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE le rapport définitif de la CLECT du 4 juin 2024 tel que présenté en séance.

032/2024 APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE PÉRI SCOLAIRE

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

033/2024 SUBVENTION POUR LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE de verser une subvention de 1 654€ à la coopérative scolaire pour 3 projets pédagogiques.

Séance du 26 septembre 2024

034/2024 DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE la décision modificative N°1 Budget VILLE – Compte 62878 -200€/Compte 673 +200€

035/2024 AVENANTS MARCHÉ MAPA TRAVAUX SALLE DE MOTRICITE ET SALLE DES ASSOCIATIONS

Au vu des 3 avenants le montant du marché est désormais de 612 490.54€HT. Le Conseil à la majorité (4 contre) APPROUVE les 3 avenants du marché travaux salle de motricité et salle des associations.

036/2024 AVENANT MARCHÉ MAPA TRAVAUX EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Au vu de l'avenant, le montant du marché est désormais de 218 475.32€HT. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE l'avenant N°2 du marché travaux extension du pôle médical.

037/2024 FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT 2024

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse attribue à la commune de Lagnes un fonds de concours total de 45 212€ en Investissement.

Il est proposé d'approuver les projets d'investissement et de solliciter le fonds de concours 2024 pour les projets définis. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE la proposition de répartition des fonds de concours pour l'exercice 2024, AUTORISE Le Maire à signer la convention INVESTISSEMENT.

038/2024 CONVENTION FINANCIERE - FORUM DES ASSOCIATIONS 2024

Ce forum organisé en commun avec les communes de Cabrières d'Avignon, d'Oppède, Les Beaumettes et Maubec a généré des dépenses qui doivent être réparties entre les 5 communes. Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE le montant de la participation de la commune de Lagnes.



039/2024 CONVENTION FINANCIÈRE : RÉFECTION DE VOIRIE AVEC LMV

Le Syndicat Durance Ventoux a réalisé des travaux pour les canalisations de l'eau potable sur la rue des Remparts en 2023. La Communauté LMV s'engage à participer financièrement aux travaux de réfection de la chaussée sur la totalité du domaine public, vu son intervention sur la voirie. Une convention de participation financière doit être actée entre les deux collectivités. Le Conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer la convention.

040/2024 DEMANDE DE SUBVENTION CVA DÉPARTEMENT 84

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de sa politique contractuelle, le Département du Vaucluse apporte une aide financière aux communes à travers son Contrat Vaucluse Ambition 2023 - 2025. Le montant global pour la commune de Lagnes est de : 219 000€. Monsieur le Maire propose de déposer un dossier pour les travaux de la salle des associations afin de bénéficier d'une partie de l'enveloppe (34 683,41€).

Le Conseil Municipal à l'unanimité VALIDE Le projet et le plan de financement prévisionnel et AUTORISE le Maire à déposer un dossier pour le projet des travaux de la salle des associations dans le CVA.

041/2024 ÉTAT D'ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS POUR ANNÉE 2025

Le conseil municipal à l'unanimité ARRÊTE l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, ARRÊTE l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025 qui sont reportées à des années ultérieures, INFORME le Préfet de Région des motifs de son opposition à l'inscription des coupes proposées par l'ONF sur l'état d'exercice 2025, DESIGNER comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied : M. GRANGIER Jacques, M. NADJARIAN Marc, Mme CHABAS Claire.

042/2024 RÉTROCESSION DES PARTIES COMMUNES LOTISSEMENT HAMEAU ST JOSEPH

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal que la commune a délibéré en 2023 et en 2024 pour la rétrocession des voiries communales du hameau St Joseph. Il convient de rajouter des compléments de cette rétrocession afin de finaliser l'acte notarié, notamment les parcelles concernant le chemin piéton. Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE la rétrocession à titre gratuit des parcelles D/884 - D/886, D/887.

Séance du 25 octobre 2024

043/2024 DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET VILLE

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE la décision modificative N°2 Budget VILLE : Investissement moins

7 300€ en recettes, Fonctionnement moins 7 300€ en dépenses.

044/2024 PRIME DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL 2024

Cette prime est calculée au taux de 80% de la moyenne annuelle du salaire brut au prorata du nombre de jours travaillés (sont exclus les jours de congés maladie ordinaire, longue maladie, longue durée et congés pour accident de service ou trajet).

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'accorder à l'ensemble du personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre, VALIDE le montant de 30 600€.

045/2024 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR ASSOCIATION GOUTS ET COULEURS

Il convient d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000€ à l'association afin d'équilibrer son budget 2024. Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 5 000€ à l'association Goûts et Couleurs.

046/2024 FONDS AIDE AUX JEUNES 2024

Ce financement versé au Département a pour objet d'attribuer des aides aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE la participation de 200€.

047/2024 FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2024

Ce financement versé au Département a pour objet de permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un hébergement décent. Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le montant de 713€.

048/2024 BAIL MADAME CELLARIER - DERMATOLOGUE

Madame Cellarier, Dermatologue, souhaite intégrer le pôle médical de santé à partir du 1^{er} novembre 2024. Le conseil municipal à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail de location à usage professionnel pour Madame Cellarier, VALIDE le montant de 400€ mensuel (charges comprises sauf la taxe des ordures ménagères).

049/2024 CONVENTION POUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU CDG 84

Le Centre de Gestion 84 propose un accompagnement social auprès des agents des collectivités. Cet accompagnement consiste à proposer des services et des prestations pour les agents ou pour les établissements publics. Le conseil municipal à l'unanimité VALIDE Le projet de convention et AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

050/2024 APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 LMV

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE Le rapport d'activité 2023.



Salle de motricité/Salle polyvalente



La création d'une salle de motricité pour les enfants de l'école maternelle faisait partie des grands projets de mandat de l'équipe municipale.

L'ancienne salle Polyvalente Jean Lèbre étant désormais réservée au restaurant scolaire pour un plus grand confort des enfants durant leur repas, il était nécessaire de créer un nouveau local dédié aux associations.

La création de ces 2 espaces a demandé beaucoup de réflexion, tant au niveau des contraintes techniques (préservation de l'espace de stationnement, accessibilité...) que financières (le projet a dû être complètement revu suite aux prescriptions exigeantes des Bâtiments de France).

Mais c'est chose faite, les 2 salles sont bientôt prêtes à accueillir les utilisateurs.

La salle de motricité propose une surface de 95m² qui pourra abriter les activités de motricité des tout-petits. Le choix de l'aménagement et du matériel seront réalisés en concertation avec la directrice de l'école maternelle.

La surface de la salle des associations est quant à elle d'environ 100 m², elle permettra de proposer un nouvel espace pour les activités associatives.

Les sanitaires de l'école maternelle ont par la même occasion été complètement refaits, et l'accès aux classes mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Budget

SALLE DE MOTRICITÉ	MONTANT HT €	SALLE DES ASSOCIATIONS	MONTANT HT €
ÉTAT DETR	84 430,68 €	ETAT DETR	70 927,80 €
RÉGION SUD	80 000,00 €	DÉPARTEMENT 84	145 290,56 €
CA LMV	45 212,00€		
AUTOFINANCEMENT	117 684,98 €	AUTOFINANCEMENT	55 000,00 €
TOTAL	327 327,66 €	TOTAL	271 218,36 €

80% d'aides ont été obtenues pour les travaux de la salle des associations.

61% d'aides ont été obtenues pour les travaux de la salle de motricité.



Extension du pôle médical

Les travaux d'extension de 70m² du pôle médical ont pris fin courant mai 2024.

Le nouvel aménagement offre désormais un espace plus confortable à l'exercice du médecin cardiologue, et a permis la mise à disposition d'un nouveau cabinet.

Nous nous réjouissons que ce dernier ait rendu possible l'installation d'un nouveau médecin dermatologue en fin d'année, Madame CELLARIER LAURE qui occupe le pôle médical depuis novembre.

Un cabinet est encore disponible, la municipalité met tout en œuvre pour trouver un 2^{ème} médecin généraliste.



Rénovation du chœur de l'église

Le 29 juin ont été inaugurés les travaux de rénovation de l'église. Le chœur de l'église Saint-Pierre nécessitait depuis longtemps d'être restauré. Le bois vermoulu et les structures usées de l'ancien autel, le revêtement détérioré du sol et des marches menant au chœur ne rendaient plus hommage au principal bâtiment patrimonial de notre commune.

Ce projet a été préparé en collaboration avec les paroissiens, le curé de l'Isle-sur-la-Sorgue, et la commission diocésaine d'art sacré d'Avignon qui a également contribué à l'orientation des rénovations en apportant recommandations et conseils.

Plusieurs entreprises ont été consultées pour établir un budget et solliciter les aides disponibles. Le budget total de 31 158 € a été financé en grande partie par le département et un fonds patrimonial, laissant 10 102 € à la charge de la commune. Les travaux ont été confiés à l'entreprise de maçonnerie de M. Gilles SOULET et à l'atelier de taille de pierre de M. Alain BIDAL, de l'Isle-sur-la-Sorgue. La municipalité exprime ici sa reconnaissance à M. Gilles SOULET, à M. Alain BIDAL pour le soin apporté, ainsi qu'à M. Tayeb FLITI, ferronnier à Lagnes, qui a offert gracieusement la rampe extérieure et celle menant au chœur. La consécration du nouvel autel, le 17 novembre, a mis à l'honneur cette église rénovée, entretenue par des paroissiens dévoués.



Travaux canalisations

Les canalisations d'eau potable et d'assainissement ont complètement été remplacées sur toute la longueur de la rue des Remparts par le Syndicat des Eaux Durance Ventoux (SEDV) et l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Des travaux ont également été entrepris par le SEDV fin 2024 sur la canalisation d'eau potable de la rue de la République au niveau de l'école jusqu'à l'intersection avec la rue des remparts, ainsi que sur celles du chemin St Véran et de l'Impasse de la Garrigue. Ces travaux ont été complexes et ont donné lieu à une circulation perturbée durant plusieurs semaines.

La réfection des voiries (goudronnage) sera effectuée sur les secteurs concernés au 1^{er} trimestre 2025, cofinancée par le SEDV, l'agglomération et la commune de Lagnes.

Ventilation des classes

Comme annoncé dans le précédent bulletin d'informations, les classes des deux écoles ont été équipées de ventilateurs de plafond pour le rafraîchissement et l'aération des classes en période estivale.



Aménagement du parking de la Stèle Création Sentier des Artistes

La commune a fait appel au talent de M. Alain FREYTET, paysagiste-conseil de renom auprès du réseau des Grands Sites de France, pour l'élaboration d'un schéma d'intention paysagère et scénographique et d'esquisses pour ce projet de sentier thématique. La prestation a été financée à hauteur de 3 520€ par la DREAL (80%).

Le projet serait réalisé en 2 temps :

- **Aménagement du parking de la Stèle** : Création d'une trentaine de places, dont deux dédiées aux bus, tout en limitant l'accès aux camping-cars. L'objectif est de concevoir un parking utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et en harmonie avec le cadre naturel. Par ailleurs, un projet de sentier est en cours d'étude, visant à offrir un cheminement agréable vers le site emblématique du mur de la Peste. Dans cette perspective, quelques élus du Conseil Municipal se rendront sur place pour définir le tracé et entreprendre des travaux préliminaires de débroussaillage. Avis aux volontaires.

- **Le projet du "Sentier des Artistes"** : Actuellement en phase de réflexion, ce projet propose un cheminement reliant le centre du village au belvédère des Escarglades, aux ruines du Degoutail, puis au Rebanqué. Le long du sentier, des points de vue seraient aménagés pour offrir des panoramas saisissants et permettre aux visiteurs de s'immerger dans l'univers des artistes ayant marqué l'histoire de Lagnes, tels que Nicolas de Staël, René Char ou Albert Camus.

Ce projet fait partie du programme d'actions initiées par le comité de pilotage de l' "Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse".



Transfert médiathèque



La médiathèque va bientôt déménager pour s'installer dans des locaux plus adaptés et confortables.

L'ancienne installation, située dans un environnement encaissé, souffre de problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, d'inondations fréquentes et de faible luminosité, affectant le confort et l'attractivité de l'espace.

Ce déménagement est rendu possible grâce à la Communauté d'Agglomération LMV, qui met à disposition deux espaces de 75 m² au Centre Tertiaire, à moins de 5 minutes à pied des écoles. Ces locaux, lumineux et fonctionnels, permettront de mieux accueillir le public et de préserver les collections dans des conditions optimales, dans un cadre plus agréable.

Ce déménagement témoigne d'un engagement clair de la communauté d'Agglo en faveur de la culture et de la lecture pour tous.

Antenne relais

L'opérateur Orange nous informe que l'implantation de l'antenne relais à proximité du bassin l'Arrousaire n'aura pas lieu avant le **printemps 2025**, une extension du réseau électrique devant être réalisée au préalable.



Environnement

Cadre de vie



Permis de végétaliser en centre bourg

Lagnes a obtenu en 2024 le **2^{ème} prix du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris**, organisé par Vaucluse Provence Attractivité par délégation du Département.

Fort des récompenses obtenues ces 3 dernières années à ce concours, **la municipalité désire aller plus loin dans l'embellissement du village en encourageant et en soutenant les habitants du cœur du village dans leur initiative de végétalisation des rues (pieds de façades) et en promouvant les actions collectives en faveur de l'amélioration du cadre de vie.**

La demande de permis de végétaliser s'effectue via un formulaire disponible en mairie.

Chaque demande fait l'objet d'une étude de faisabilité réalisée par les services techniques et des élus en charge du dossier.

Si la demande est acceptée, un permis de végétaliser est accordé valant Autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT), sous réserve que le bénéficiaire s'engage à respecter les consignes de la **Charte de la végétalisation** jointe en annexe du permis.

Le cas échéant, la commune de Lagnes assumera la création de micro-fosses (percement dans la chaussée). Elle propose de financer et d'offrir chaque année à 5 personnes leur 1^{er} achat de végétaux.

5 permis ont d'ores et déjà été accordés. Merci à Mme CONIL des "Etourneaux passent à Lagnes" qui a encouragé son voisinage à participer au projet.



Abattage et plantations d'arbres

C'est avec regret que la commune a dû procéder à **l'abattage de 2 platanes par une entreprise spécialisée.**

Ces magnifiques arbres ont malheureusement été sévèrement touchés par un champignon de type "Phellin tacheté". Ce champignon provoque un affaiblissement structurel de l'arbre, rend ses branches extrêmement cassantes, créant ainsi un risque important pour la sécurité publique.



Le diagnostic de cette maladie a été posé par la FREDON, organisme spécialisé dans la surveillance sanitaire des végétaux qui a préconisé l'abattage de ces arbres comme seule solution pour éliminer le danger et garantir la sécurité des riverains, des passants et des écoliers.

Bien que cette décision ait été difficile à prendre, elle était indispensable pour prévenir tout risque d'accident.

Le platane de l'école élémentaire a été remplacé par un micocoulier.

Deux micocouliers ont également été plantés au Bataillet pour l'embellissement de cette jolie placette.

Deux platanes au croisement route de Fontaine/chemin du Riotord, atteints quant à eux par une maladie encore plus redoutée, le chancre coloré, ont été abattus par les services du Département.

Environnement

Cadre de vie



Composteurs collectifs

A la demande de la mairie, un 4^{ème} composteur collectif a été installé au lotissement du Clos de la Grange.

Le compostage des biodéchets est une des solutions préconisées par la loi AGEC (anti gaspillage pour l'économie circulaire). Et il a plein d'avantages : il diminue le volume des ordures ménagères, les déchets sont traités sur place, sans nécessiter de transport, le compost obtenu peut être réutilisé par les personnes qui l'ont fabriqué, dans leurs jardins ou jardinières.

Le Sirtom d'Apt et Luberon Monts de Vaucluse Agglomération accompagnent la commune dans l'aménagement et l'usage de sites de compostage.

Les 3 autres composteurs collectifs se situent :

- Place du Bataillet
- Rue des Remparts, en direction du cimetière,
- Derrière l'école, à proximité du local de chaufferie collective, place de la Liberté

Des bénévoles de l'association "Les Etourneaux passent à Lagnes" accompagnent les utilisateurs en leur apportant tous les conseils de bonne utilisation.

Contact : contact.lepal@gmail.com



Information importante utilisateurs : les **déchets de tonte de gazon** ne doivent pas être déposés en grande quantité dans les composteurs !

Très humides, les déchets de tonte se compactent lorsqu'ils sont entassés, perturbent le processus de compostage et favorisent la croissance de moisissures et de champignons indésirables.

De même, **les sacs plastiques**, même dits "biodégradables", ne doivent pas être introduits dans les bacs.

Programme SEDEL



La commune de Lagnes a renouvelé cette année son adhésion au programme "SEDEL Energie Eau" en signant une nouvelle convention de 4 ans avec le Parc du Luberon. Cette collaboration lui permet de bénéficier des services d'un conseiller en énergie partagé, qui l'accompagne dans la mise en

œuvre d'actions concrètes pour optimiser la gestion de sa consommation énergétique et de son eau : audit des installations et équipements, recensement des compteurs d'eau potable et du canal, identification des compteurs à supprimer, contrôle des factures, conseils personnalisés sur le choix des fournisseurs...

Tarif annuel d'adhésion : 0,50cts/ha/an

Coupes affouagères en 2025

L'**affouage** est une pratique ancestrale qui, conformément au code forestier et sur décision du Conseil Municipal, permet aux habitants de se procurer du bois de chauffage dans une forêt communale. Par délibération du 19 septembre 2024, le conseil municipal a approuvé les parcelles désignées par l'ONF. Les lots seront attribués à l'automne 2025.

Le règlement, les dates et modalités d'inscription, seront communiqués par affichage en mairie, sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.



Environnement

Cadre de vie



Poivron de Lagnes



Le poivron carré de Lagnes, emblématique entre 1900 et 1960, était apprécié pour sa taille, sa chair épaisse et sa douceur. Reconnaisable à sa forme carrée et ses quatre loges, il était exporté vers des marchés nationaux et internationaux. Cependant, sa culture nécessitait un tuteurage intensif, il était sensible aux maladies et sa récolte, tardive, se limitait à la fin de l'été. Avec l'introduction de variétés hybrides résistantes et standardisées dans les années 1960, sa production a décliné pour disparaître dans les années 1970.

En 2011, la mairie de Lagnes a relancé un projet de réhabilitation de cette variété en collaboration avec le parc du Luberon, des agriculteurs locaux et l'INRA, qui détenait des graines d'origine. Après des essais en conditions variées, un jury a validé en 2015 la recreation de la variété authentique. Depuis 2019, le poivron de Lagnes est inscrit au catalogue officiel des variétés de conservation, ce qui permet sa commercialisation limitée dans la région pour dix ans.

Des agriculteurs locaux, comme Dominique Florent, participent activement à la préservation de la variété en cultivant et en vendant ce poivron.

La commune soutient cette préservation en distribuant chaque année des plants certifiés aux jardiniers amateurs. **En 2024, pour la treizième année consécutive, 700 plants ont été distribués gratuitement à environ 80 habitants, assurant la pérennité de ce légume emblématique du patrimoine local.**

Programme Ponts

Le Programme National Ponts vise à accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leurs ouvrages d'art. Il s'inscrit en réponse au rapport d'information sur la situation des ponts en France rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat. Lagnes s'est portée candidate pour le recensement et l'évaluation des ponts et murs aval de soutènement portant une voirie communale. L'inventaire et le diagnostic ont été réalisés par des experts du CEREMA, dont le rapport apporte des recommandations sur les bonnes actions à entreprendre, en terme de surveillance, d'entretien et de réparation.

CCFF

Après deux années de fortes sécheresses, l'été 2024 a été plus clément en termes de risque d'incendie, grâce à quelques épisodes orageux. Cependant, le bilan des feux de forêt en Vaucluse recense 37 départs pour 10 hectares détruits et 332 feux de broussailles. Les Comités Communaux des Feux de Forêts de Vaucluse (CCFF84) ont participé à 2 interventions sur des incendies forestiers, 15 sur des feux hors zone forestière (broussailles, écobuages) et ont contribué à retrouver une personne perdue.

Une vingtaine de bénévoles a surveillé les massifs communaux entre le 15 juin et le 15 septembre, parcourant 1230 km en 4x4 et VTT pour un total de 150 heures.

Le 18 novembre, **une délégation du CCFF de Lagnes a rencontré les élèves de l'école primaire**, leur présentant les missions du comité. Une vidéo et une démonstration du 4x4 ont captivé l'attention, et des livrets-jeux de l'ADCCFF84 ont été distribués, y compris aux maternelles.

Si Henri, René et Yves ont décidé de quitter le Comité, après de nombreuses années de participation active, Estelle et Thierry nous rejoignent en cette fin d'année, pour être opérationnels à l'été 2025.

Le CCFF de Lagnes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Enfance et jeunesse



Les écoles

EFFECTIFS

L'école élémentaire compte 5 classes pour l'année scolaire 2024/2025, regroupant 105 élèves répartis comme suit :

CP : 21 élèves
CE1 : 14 élèves
CE2 : 22 élèves
CM1 : 25 élèves
CM2 : 23 élèves

L'école maternelle compte 3 classes pour l'année scolaire 2024/2025, regroupant 70 élèves répartis comme suit :

TPS : 2 élèves
PS : 21 élèves
MS : 20 élèves
GS : 27 élèves

Nous souhaitons la bienvenue à M. RAOUL, qui remplace Mme LETOQUART pour la classe de CE2.

TRAVAUX ÉCOLES

- Pour plus de sécurité, un portillon a été installé dans l'enceinte de la halle pour permettre son accès direct depuis l'école
- La salle de garderie a été rénovée : réfection des peintures, installation de nouveaux porte-manteaux, aménagement d'étagères.

Classes vertes

Au printemps, la classe de CP de Mme BOURMALO a profité d'un séjour pédagogique à BIABAUX, près de St Michel l'Observatoire, les élèves de Mmes LIENS et COMPAN, en CM1/CM2 sont partis en classe nature à SAULT.

Atelier nutrition

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Vaucluse s'engage activement auprès des jeunes générations pour les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Dans le cadre de cette initiative, une diététicienne est intervenue auprès des élèves de CP, CE1 et CE2, accompagnée de Mme Annie AUBERT, représentante de la MSA. Ensemble, elles ont mis l'accent sur l'importance de consommer des aliments de saison, locaux et de qualité.

De leur côté, les CM1 et CM2 ont eu la chance de visiter l'exploitation agricole de M. Karim RIMAN, viticulteur. Celui-ci leur a transmis avec passion son savoir-faire et les spécificités de son métier, leur offrant un aperçu concret du lien entre agriculture et alimentation.



Fresque

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, les élèves de l'école Les Santolines ont créé une **nouvelle fresque murale** dans leur cour, avec le soutien de la Délégation Académique pour l'Art et la Culture (DAAC). Guidés par l'artiste Arnaud UZAC-SAINT-MARTIN, lui-même ancien élève de l'école, ils ont découvert son métier, ses techniques et ses inspirations avant de concevoir des esquisses et de passer à la réalisation. En lien avec l'enseignement moral et civique (EMC), ce projet a également favorisé le travail en équipe et la réalisation collective. Il a été financé par la coopérative scolaire, la mairie et la DAAC.

Enfance et jeunesse



Les Sorgues à l'école

Ce programme, initié et financé par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS), vise à sensibiliser les jeunes aux spécificités de la Sorgue, aux actions de préservation et aux gestes individuels pour la protéger.

"Les Sorgues à l'école" propose des parcours pédagogiques tout au long de l'année scolaire, incluant des outils pour permettre aux enseignants d'approfondir le sujet. Ce dispositif comprend 2,5 journées d'activités, dont au moins une sur le terrain.

La classe de CM2 bénéficie de ce programme, qui allie découverte, apprentissage et engagement pour l'environnement.



CCFF

3 bénévoles du comité communal des feux de forêts (CCFF) sont intervenus fin novembre pour rencontrer les élèves de l'école élémentaire afin de leur présenter les activités du CCFF et leur donner des informations sur la préservation du domaine forestier.

Noël des écoles

Le Père Noël, avec son attelage, est venu cette année encore gâter les 175 élèves des deux écoles.

Un cadeau pour chacun des enfants, et un goûter "maison", confectionné par Elodie, la cantinière de l'association "Goûts et Couleurs", offerts pas la Mairie.

Merci au père Noël et à son âne Biscotte de s'être déplacés pour le plus grand bonheur des enfants.



Garderie scolaire



Les attentes des parents en matière de garde périscolaire sont légitimes, et la commune s'efforce de répondre à ces demandes pour

offrir un service de qualité. A cet effet, un nouvel agent de garderie a été recruté pour renforcer l'équipe du soir à l'école maternelle.

Cependant, le contexte économique actuel impose de nouveaux défis, notamment en raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Ces hausses incluent principalement les coûts énergétiques et la masse salariale, qui continuent de croître et impactent directement le budget alloué à la garderie municipale.

Afin de préserver la qualité et la pérennité de ce service essentiel pour les familles, la commune a pris la décision d'instaurer une contribution financière pour la fréquentation de la garderie.

Les tarifs fixés sont pensés pour rester abordables et proportionnels.

Pour toute présence (matin et/ou soir) :

Premier enfant : 1,50 €

Deuxième enfant : 1 €

Troisième enfant : gratuit

Les inscriptions se font via un tout nouveau "Portail Parents" : <https://parents.logiciel-enfance.fr/lagnes>.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement. Cette participation des familles permet le maintien du service tout en garantissant son accès à tous. La commune remercie les parents de leur compréhension et de leur soutien dans cette adaptation nécessaire, qui permettra de continuer à offrir un service de qualité aux enfants.

De nombreux jeux de société ont été fournis par la Mairie à la garderie scolaire pour occuper calmement les enfants les jours de mauvais temps.

IMPORTANT !

Afin d'anticiper les inscriptions à l'école maternelle pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, l'équipe enseignante souhaite dès à présent recenser les enfants nés en 2022.

Merci d'envoyer un mail à l'école : ce.0840979h@ac-aix-marseille.fr

Ou téléphoner à la mairie : 04 90 20 30 19

En précisant : les nom, prénom, date de naissance de l'enfant ainsi que les nom, prénom, numéro de téléphone et adresse postale des parents

Enfance et jeunesse



Conseil Municipal des Enfants

CME 2023-2024 : Une Année Riche en Projets

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Lagnes, composé de Chloé, César, Cyriel, Lenzo, Lina, Mathilda, Romane et Sacha, a mené une année 2023-2024 dynamique. Leur **correspondance régulière avec des retraités de la commune** a été maintenue, tout comme leur implication dans des initiatives variées. Le projet phare de l'année était **l'aménagement de la halle scolaire** pour le sport. Après avoir identifié les besoins (cages de handball, panneaux de basket, filets pare-balls) et effectué des relevés techniques, les jeunes élus ont sollicité un devis et proposé leur projet au Conseil Municipal. Celui-ci, convaincu, a obtenu une subvention couvrant 40% des 11 930 € nécessaires.

Parmi leurs autres activités marquantes, les enfants ont **visité les locaux des pompiers de l'Isle** en avril, découvrant véhicules et équipements d'intervention. En mai, ils ont pris part à la campagne **"Nettoyons le Sud"**, insistant sur la lutte contre les mégots de cigarettes, le déchet le plus collecté à Lagnes. Le CME a également orchestré le choix des **noms des écoles** : "Les Libellules" pour la maternelle et "Les Santolines" pour le primaire. Après une consultation des habitants, une commission a finalisé ces choix. Enfin, en juin, une **"Boum"** animée par DJ Conquistador a clôturé l'année.



NOUVEAU CONSEIL 2024-2025

En octobre, les élections ont mobilisé 70 élèves de CE2, CM1 et CM2, aboutissant à l'élection de huit nouveaux membres : **CALENDINI Alexis, CHILAIN Tao, DEL COL Cyriel, LACOSTE Sacha, LACOSTE Sandro, MARCUCCILLI César, MATTEÏ Louise, SILVESTRE Sophie.**

Le conseil a été officiellement installé juste après la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Le maire a rappelé leurs responsabilités, et insignes et matériels officiels leur ont été remis. En souvenir, M. Jérôme Ruel, président des Combattants Volontaires de la Résistance, leur a offert un livre de Jean Garcin, figure emblématique de la Résistance locale.

Une année prometteuse s'annonce pour ce nouveau CME.



Actions enfance/jeunesse CTG

La Convention Territoriale Globale (CTG), succédant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), est un partenariat entre la CAF, la MSA et les collectivités territoriales, visant à mutualiser et développer des projets locaux pour l'enfance et la jeunesse.

En 2024, cette coordination a permis divers projets :

- **Partenariats entre structures** : le centre de loisirs d'Oppède et l'association des Francas ont organisé des activités communes, comme une passerelle CM2-jeunes avec une après-midi crêpes.

- **Accueils Jeunes** : La Gare (Maubec), Cavaillon et Lauris ont collaboré sur un séjour d'été pour favoriser la mixité sociale et proposé des soirées interstructures.

- **Soutien scolaire** : Grâce au dispositif CLAS, l'accueil jeunes de La Gare accompagne les adolescents dans leurs devoirs.

- **Stages en communes** : En partenariat avec le collège du Calavon, des stages ont été proposés dans les communes signataires.

- **Plan mercredi** : Expérimenté d'avril à juillet 2024 à l'école élémentaire de Coustellet, ce dispositif de garde pour enfants de 3 à 12 ans a accueilli 24 enfants et a été reconduit en septembre.

- **Fête des associations** : Organisée le 7 septembre à Coustellet, elle a réuni 40 associations des cinq communes.

Perspectives pour 2025

- Développement d'une journée de la parentalité, de cafés des parents et du forum des associations autour de thématiques clés (écrans, santé, éducation).

- Création d'une permanence Point Écoute Jeunes (information, orientation, santé), en partenariat avec la MSA, la CAF et la maison des adolescents de Montfavet.

La CTG renforce ainsi les actions locales pour l'épanouissement des jeunes et des familles.

Culture et patrimoine



Médiathèque en réseau

Le réseau des Médiathèques Intercommunales s'engage à promouvoir la culture et l'éducation sur tout le territoire, offrant des activités variées pour tous les âges.

Des ateliers d'éveil pour enfants aux expositions culturelles, en passant par des animations gratuites tout au long de l'année, leur mission est de rendre la culture accessible à tous.

Avec plus de 240 000 documents partagés entre sites et une navette facilitant les emprunts, elles enregistrent près de 400 000 prêts annuels.

En plus des livres, elles proposent des jeux de société, instruments de musique, jeux vidéo et lecteurs CD/DVD, enrichissant encore l'expérience des usagers.

La médiathèque de Lagnes a cette année encore proposé de nombreuses animations :

Des ateliers culturels et sociaux :

- 12 janvier : "Vaincre le stress par la sophrologie"
- 19 janvier : Atelier d'écriture "Accords et désaccords"
- 3 février : atelier théâtre forum "Fratrie et Parentalité"
- 13 novembre : Découverte du "Mang"

Des ateliers numériques :

- 26 janvier et 9 octobre : "A vos manettes", jeux vidéo"
- 20 avril : Café tablette, appli gps
- 15 mai : "Créer son 1^{er} jeu vidéo avec Scratch"
- 11 juin : "Ressources numériques dans mes valises"
- 14 septembre : Conseils Numériques
- 1^{er} octobre : "Cartopartie"
- 12 décembre : "Abécédaire numérique"

Des conférences :

- 16 mars : "Beth Harmon, Femme d'exception" + démo d'échecs
- 19 avril : "Le Vin"

Des spectacles :

- 12 avril : Spectacle conte "Urashima"
- 20 novembre : "Des contes et des histoires"
- 18 décembre : "Contes pour les nuits d'hiver"

Des expositions :

- En octobre : "la Forêt"
- En décembre : "Paysages d'hiver"

Des sorties :

- 23 août : "A la découverte des libellules"

Médiathèque de Lagnes

Responsable :

Rhislane BOUNSIR

04 90 20 27 88

mediatheque.lagnes@ac-lmv.fr



Association A.V.E.C. "La Gare"



La Gare, située à Coustellet et soutenue par LMV Agglomération, est un espace culturel géré par l'Association A.V.E.C.

Pôle Musiques Actuelles :

Programmation d'artistes locaux, nationaux et internationaux, soutien à la création et à la professionnalisation des artistes amateurs (résidences, tremplins, scènes ouvertes, etc.).

Pôle Jeunesse et Famille :

Actions en faveur des jeunes (Point Information Jeunesse, accompagnement de projets, séjours).

Consultez l'agenda sur : aveclagare.org

APPEL À BÉNÉVOLES

Envie de partager vos connaissances et de soutenir des collégiens et lycéens dans leur parcours scolaire ?

Devenez accompagnateur-riche bénévole !

Rejoignez l'équipe de La Gare pour accompagner les jeunes inscrits dans le dispositif : aide aux devoirs, méthodologie, et activités culturelles.

Encadrement : Par petits groupes (5 à 8 jeunes, de la 6^{ème} à la terminale).

Quand ? Les mardis et jeudis, de 16h15 à 18h15 (hors vacances scolaires).

Où ? Au Pôle Jeunesse & Familles de l'association A.V.E.C La Gare, à Coustellet. Participez à cette aventure humaine et solidaire !

APPEL A BENEVOLAT

A.V.E.C LA GARE DE COUSTELLET
Jeunesse & Familles

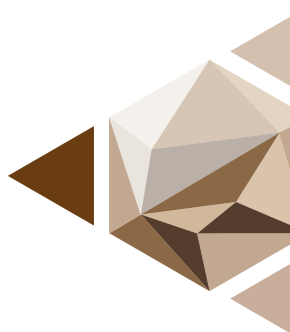
WANTED

L'association recherche des bénévoles pour l'animation des "Coups de pouce", notre dispositif d'aide à la scolarité **clas**

Informations et inscriptions
04.90.50.89.10
info.jeunesse@aveclagare.org



Culture et patrimoine



Lub Art Fest

L'année 2024 marque la naissance du **LUB ART FEST**, premier festival d'art urbain et contemporain de Coustellet. Graffitis, danse, concerts, ateliers, stand-up, fresques, DJ sets et marché des créateurs ont rythmé cet événement novateur.



Cette première édition a rencontré un franc succès, séduisant un public varié et intergénérationnel curieux de découvrir le Street-Art. Porté par l'association **Lub'Art Fest**, en partenariat avec l'Association des professionnels, artisans et commerçants de Coustellet, ce projet promet de devenir un rendez-vous incontournable dans le Luberon.

Journées du patrimoine

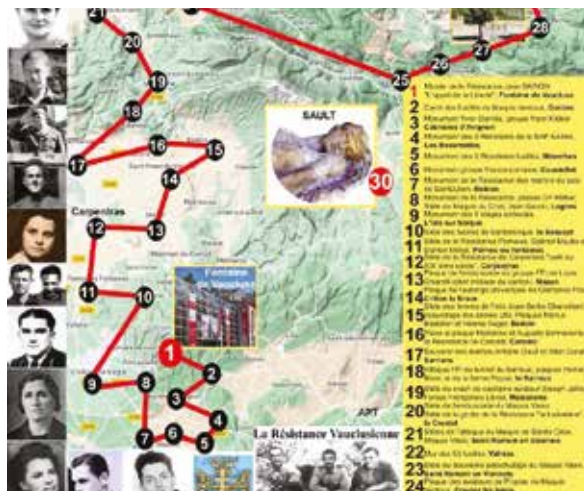
La municipalité remercie les associations qui se sont mobilisées pour animer les **Journées du Patrimoine** : Les Etourneaux passent à Lagnes, pour une magnifique exposition salle du Four Banal "**Un paysage et ses ressources**" et l'élaboration d'un "Quizz" à destination de petits et grands, L'Académie de Dessin, pour une exposition de superbes aquarelles paysagères salle du Vieux Lavoir, et l'organisation d'un atelier de dessin "**Dessine-moi ton paysage**", Bernard Seigneuret pour son expo-photos "**Ces oiseaux qui habitent notre paysage**".



Chemin de mémoire

"Sur les pas des résistants du maquis Ventoux, 1944-2024"

Dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la Libération, le chemin de Mémoire "**Sur les pas des Résistants du Maquis Ventoux, 1944-2024**" a été inauguré le 24 août à Sault. Labellisé Mission Libération, ce projet, mené par l'association départementale des CVR de Vaucluse et l'amicale des anciens Résistants du Maquis VASIO, relie 30 sites mémoriels. Une carte interactive avec QR codes guide les visiteurs depuis le musée de la Résistance Jean Garcin à Fontaine-de-Vaucluse jusqu'au cimetière national d'Eygallayes (Drôme). Ce parcours met en lumière les monuments de la Résistance du territoire, dont celui du **Maquis du Chat**.



Culture et patrimoine

Cérémonies commémoratives



La participation des habitants aux commémorations atteste de l'importance que de nombreux lagois attachent à la Mémoire et aux valeurs de la République.

19 mars : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

24 avril : Journée du souvenir de la Déportation.

8 mai : Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.

18 juin : Anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

11 novembre : Anniversaire de l'armistice de 1911.

La municipalité représente assidûment l'ensemble des lagois aux diverses cérémonies commémoratives ayant lieu "hors Lagnes".

21 juillet, cérémonie des Fusillés Résistants, à Robion.

02 août, hommage à Yvon DARRIES, à Cabrières d'Avignon.

18 août, cérémonie à la mémoire du groupe FRANCE LORRAINE, à Coustellet.

25 août, hommage à la RÉSISTANCE EN VAUCLUSE et au MAQUIS VENTOUX, à Sault.



Paroisse

L'an dernier, la paroisse a organisé un concert pour les Rois Mages qui a connu un vif succès.

La Fête Provençale pour la St Pierre a été appréciée elle aussi.

La restauration de l'autel et du sol du chœur de l'église St Pierre est magnifique. Sa consécration par Monseigneur François, Archevêque d'Avignon, a été solennelle, émouvante et empreinte de piété.

La belle crèche provençale attend votre visite jusqu'au 2 février les samedis et dimanches, de 14h à 16h.

Cette année, nous fêtons les Rois Mages le 5 janvier à 15h à l'église. C'est une après-midi calendale gratuite, avec participation au chapeau, pour le plus grand plaisir de tous.

Les paroissiens vous souhaitent Meilleurs Vœux pour 2025.





Le CCAS de Lagnes

Cette année, le CCAS s'est associé :

- A la "Ligue contre le Cancer" et au "Dépistage du Cancer", en collaboration avec les Associations "Récréation Sportive de Lagnes", "Groupe Cyclotouriste de Lagnes" et "Chemins du Patch" pour "Octobre Rose". Comme l'an dernier, ce fut un succès, qui a permis de reverser 1625,72 € à la Ligue Contre Le Cancer. Merci à toutes et tous !

Actualité du CCAS :

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux "jeunes lagnois de plus de 60 ans..." des **activités gratuites organisées par l'ASEPT-PACA** et financées par la **Conférence des financeurs** (mutuelles, Caisses de retraite...).

Elles ont lieu le lundi matin à la Mairie :

- En **2024** : 12 séances "équilibre", 5 séances "Bien-être par le mouvement et la relaxation", 4 séances "mobilité seniors", 4 séances "Cap bien-être : gestion du stress et des émotions", un **atelier numérique** en 10 séances.

- En **2025** seront proposées 4 séances "réflexologie", 10 séances "danse adaptée", 8 séances "expression théâtrale", 1 journée "sécurité routière : les seniors au volant" au cours du 1^{er} semestre.

Par ailleurs, le CCAS propose aux lagnois de 12 à 60 ans de bénéficier gratuitement d'un "atelier Nutrition" de 2 heures, financé par le CCAS et assuré par une diététicienne-nutritionniste diplômée.

POUR TOUTES CES FORMATIONS, PENSEZ À VOUS INSCRIRE RAPIDEMENT !

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le CCAS offre le traditionnel colis de Noël aux lagnois de plus de 80 ans non imposables.

Composés de produits de qualité, il est préparé avec soin par "la Roumamière" de Robion. Les colis sont distribués début décembre par les membres du Conseil d'Administration du CCAS, et réjouissent les papilles de nos aînés en ces périodes de fêtes.

Nous vous invitons à suivre **l'actualité du CCAS** en temps réel sur le site de la Mairie de Lagnes : <https://www.lagnes.fr/>.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à **contacter le CCAS** qui, en toute confidentialité, vous apportera une aide (aide alimentaire, aide au paiement de la cantine scolaire, des factures d'eau, repas à la cantine...) ou vous renseignera sur les démarches à effectuer.

Par ailleurs, le CCAS **contacte régulièrement les personnes isolées les plus vulnérables**, notamment en période de canicule (distribution de brumisateurs) ou de risque sanitaire.

Inscrivez-vous, ou inscrivez vos proches !

Nos coordonnées :

Par courrier : CCAS - Mairie de Lagnes
248, rue de la République - 84800 - LAGNES

Par mail : ccas@lagnes.fr

En prenant rendez-vous avec la Vice-Présidente du CCAS :
Marie-Hélène CHAFAÏ : 04 90 20 30 19.



Spectacle de Noël pour les aînés

Tous les seniors de plus de 70 ans accompagnés de leur conjoint ont été invités le 12 décembre 2024 à la traditionnelle fête de Noël organisée par la municipalité.

Glamour, strass et paillettes au programme, un show dans la plus grande tradition du **Music Hall** et des comédies musicales de Broadway, a divertit environ 150 participants, qui ont ensuite pu apprécier le **buffet de douceurs** dressé par l'équipe municipale.

Merci à M. CANDAU d'avoir mis à notre disposition la très belle salle du Théâtre du Moulin de Belambra-Mousquety pour cette belle manifestation.



Infos diverses



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en **2009** doivent se faire recenser à 16 ans dans le courant du mois suivant leur anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté** (JDC).

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Un Architecte Conseil est disponible en Mairie une fois par mois pour répondre aux questions liées à l'Urbanisme.

Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie, notamment pour les personnes souhaitant déposer une autorisation d'urbanisme. Cela permet de gagner du temps et d'éviter les demandes de pièces complémentaires par le service instructeur.

Prestation prise en charge par la commune

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Didier Bolling, Conciliateur de Justice nommé par la cour d'appel de Nîmes, assure une permanence en mairie tous les 3^{èmes} jeudis du mois, de 9h30 à 12h.

Il intervient pour résoudre amiablement les litiges entre bailleurs et locataires, commerçants, voisins ou liés à la consommation (téléphonie, eau, électricité, gaz).

La conciliation est gratuite, sur demande au secrétariat de mairie, avec un dossier à remplir avant le rendez-vous.

LES GRANDES VACANCES POUR CHANTAL !

Après de bons et loyaux services, **Chantal RIBBE** tire sa révérence à la mairie de Lagnes.

Pendant plus de 27 ans, Chantal a été l'un des visages incontournables de la mairie, accueillant avec bienveillance les administrés et les conseillant avec compétence sur de nombreux dossiers.

Agent dévouée et rigoureuse, elle a su gagner l'estime de tous par son professionnalisme et sa disponibilité. Collaboratrice précieuse pour ses collègues comme pour les élus, elle a joué un rôle clé dans le bon fonctionnement des services municipaux. Embauchée sous la mandature de Robert DONNAT, elle achève une carrière exemplaire aux côtés de Claude SILVESTRE.

Nous lui adressons nos plus chaleureux remerciements pour son engagement sans faille et lui souhaitons une retraite sereine et épanouissante, entourée de sa famille.

FRANCE SERVICES COUSTELLET

Le dispositif FRANCE SERVICES regroupe des points d'accueil pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics. Il permet de réaliser des formalités administratives, avec l'aide d'agents expérimentés, afin de garantir une meilleure accessibilité aux services publics et une aide à la numérisation.

FRANCE SERVICES La POSTE DE COUSTELLET MAUBEC vous propose de vous accompagner dans vos démarches administratives pour les services suivants :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Allocations familiales
- Assurance Maladie
- Assurance retraite
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Renov'
- France Travail
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice
- SUEZ (le mercredi de 14h à 16h, sur rv uniquement)

FRANCE SERVICES COUSTELLET

La Poste - 80 A Route de Cavailon

84660 Maubec

04 90 06 32 80

msap.maubec-le-coustellet@laposte.fr



Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Conseil : prendre contact avec votre France services, par téléphone ou par mail, avant votre venue. Les conseillers France services pourront notamment vous indiquer les documents à apporter avec vous pour réaliser efficacement votre démarche administrative.





BIENVENUE EMILIE !

Nous avons le plaisir d'accueillir **Emilie GALLEY** au sein de l'équipe municipale de Lagnes.

Emilie prend la relève de Chantal et sera désormais à la disposition des lagnois pour les accompagner dans leurs démarches liées à l'État Civil, le Cimetière, les Associations, le CCAS, et autres.

Grâce à son dynamisme et à sa volonté de bien faire, Emilie s'est rapidement intégrée au sein de l'équipe municipale et participe activement au bon fonctionnement des services.

Nous lui renouvelons tous nos encouragements pour la suite de sa mission et sommes ravis de l'accueillir parmi nous.



Etat civil

NAISSANCES

PANTENIER PETIT Leya, Louise, Virginie le 31 décembre 2023

BON BERNARD Martin, Louis, René le 08 janvier 2024

TRAMIER Clémence, Manon, Victoria le 21 février 2024

DELCOURT Violette, Martine le 08 mars 2024

BONIAS Camille Roland Eric le 20 mai 2024

BRASSE Mélyne, Stéphanie, Adrienne le 24 mai 2024

BUREAU FEUILLET Marius, Gilles, Éric le 27 mai 2024

LOZZI Giulia, Cathy, Mireille le 01 juillet 2024

LEMAITRE Camille, François, Christian le 25 octobre 2024

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux nés.

MARIAGES

VAUPRES François, Vincent et DIB Sarah le 08 juin 2024

BENIVAY Laurent, Max, Daniel, Pascal et BARTHES Nadine, HILDEGARD le 22 juin 2024

GROULIER Benjamin, Alain, Muriel et RGHIF Jouhara, Jeannine, Joseph le 22 juin 2024

CROZIER David, Marie, Joanny et FLORENT Céline, Magali, Pascale le 29 juin 2024

ADEL Mouiz et BELGACEM Sabrina le 29 juin 2024

AROUI Anthony, Xavier, Joanin et PEYREROL Camille, Carole le 17 août 2024

GRILLI Nicolas, Félix, Michel et GROS Marine, Fiona, Alix le 14 septembre 2024

MOSELMAN Willy et ALI Zeineba le 28 septembre 2024

BRENIER Philippe, Eugène, Marcel et GRENIE Laure, Danièle le 28 septembre 2024

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

MOLINAS Bruno, Laurent le 17 janvier 2024, 54 ans

MICHEL née PERRY Claudine, Eugénie, Stella le 06 mars 2024, 77 ans

BONHAURE née CERVONI Pierrette, Marie, Antoinette le 11 mars 2024, 93 ans

LECAILLON Michel, Henri le 17 avril 2024, 77 ans

DUCIEL Didier, Jean Luc le 11 mai 2024, 61 ans

PERNIX André, Léon le 30 mai 2024, 80 ans

HERNANDEZ Jacques le 13 août 2024, 64 ans

PEYREROL Guy, Elie le 19 août 2024, 85 ans

MARTINEZ Daniel, Marcel, Émile le 21 août 2024, 44 ans

AUTARD née PELOUX Suzanne, Renée

le 09 septembre 2024, 94 ans

CALLOT née LALLEMANT Gisèle, Alfreda

le 14 septembre 2024, 96 ans

BORIE Jean Claude le 09 octobre 2024, 71 ans

O'BRIEN John, Andrew, Michael le 17 octobre 2024, 99 ans

BAGNOL Luc, Roger, Hugues le 22 octobre 2024, 68 ans

BIDON née NOUGUIER Nicole, Hélène, Elodie

le 23 octobre 2024, 78 ans

ARMAND Raymond, Marcel le 24 octobre 2024, 99 ans

GRISONI née LEVAIRE Jacqueline, le 30 octobre 2024, 94 ans

GODEFROY Gérard le 11 novembre 2024, 76 ans

Sincères condoléances aux familles.



Hommage à Daniel Martinez

La commune rend hommage à Daniel MARTINEZ, disparu à 44 ans des suites d'une longue et douloureuse maladie. Discret et consciencieux, profondément apprécié de ses collègues et des élus, Daniel travaillait aux services techniques depuis 2011, apportant chaque jour son savoir-faire et sa gentillesse. Son départ laisse un grand vide dans l'équipe, qui perd bien plus qu'un collègue : un ami.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

La vie associative



Fête des associations

Sous l'égide d'Angélique VINCENT, Coordinatrice CTG, les communes des Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Oppède, Maubec et Lagnes ont organisé la **FÊTE DES ASSOCIATIONS** le samedi 7 septembre à Coustellet.

Une quarantaine d'associations du territoire se sont mobilisées afin de se faire connaître et proposer leurs activités. De nombreux visiteurs ont parcouru les stands et assisté à diverses démonstrations.

La municipalité remercie toutes les associations lagnoises qui ont contribué au succès de cette belle journée.

Vous pouvez retrouver toutes les coordonnées des associations sur le site internet de la commune : www.lagnes.fr



Lou Pistou de Lagnes

L'aventure a continué pour nous en 2024 ! Nous sommes heureuses de vous avoir retrouvé sur la place du village pour la 2ème édition et nous avons fixé la barre un peu plus haute.

L'an passé nous avons préparé les légumes et servi 500 bols de soupe. Malgré ce nombre qui nous semblait déjà bien assez pour démarrer, nous avons décidé d'en faire 100 de plus pour satisfaire un plus grand nombre de personnes. En effet cette année nous avons l'objectif de proposer 600 bols de soupe au pistou et cela a été un nouveau succès !

Pour se restaurer, nous avons également proposé un service de restauration type snack avec des produits venant de commerces locaux et une buvette. Une magnifique soirée qui a commencé par un apéritif offert par la mairie accompagné du groupe Alcaline Musique et qui s'est poursuivie en beauté avec le DJ El Conquistador que nous remercions chaleureusement. Nous avons apporté une nouveauté dans la gestion des épluchures de légumes. Cette année nous les avons déposés à la Ferme de Billy-Billy pour les animaux. Nous vous remercions pour vos retours très positifs et encourageants. La recette de la soupe au pistou de



notre cheffe Coco est approuvée et validée ! Encore une fois, nous remercions infiniment tous les bénévoles et différentes associations Lagnoises qui nous soutiennent, nous aident et participent.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain le samedi 26 juillet, pour partager une nouvelle fois un bon moment autour de la traditionnelle soupe au pistou.

Lou Pistou de Lagnes





Comité des Fêtes

Cette année 2024 a été riche en événements pour le comité des fêtes !

Les festivités ont débuté avec le **barbecue républicain** du 13 juillet, marqué par une ambiance chaleureuse grâce à l'apéritif sardinade, les grillades partagées, et la musique du groupe **1001 Nuits**. Le lendemain, un concours de coinche s'est tenu en partenariat avec l'association **La Coinche Lagnoise**.

La Fête Votive, organisée du 19 au 22 juillet, a été riche en animations :

Vendredi : tournoi de coinche avec la brasserie Le Monde à sa Porte et un concert du groupe **Puzzle**.

Samedi : nouvelle partie de coinche suivie par la prestation de l'orchestre **Solaris**.

Dimanche : **jeux gratuits** pour enfants organisés par les Girls du Comité, repas **paella** préparé par le FC CALAVON, animé par **DJ El Conquistador**.

Lundi : clôture en beauté avec l'orchestre **Cocktail de Nuit**.

Le 24 août, la discothèque éphémère K7 Club a repris sous la halle, s'imposant comme un rendez-vous incontournable de l'été. Avec des nouveautés, cet événement festif a ravi les habitants.

Le 6 décembre, la Fête de Noël a émerveillé petits et grands. Le goûter pour les enfants, offert par la mairie, le vin chaud et les châtaignes pour les parents, ainsi que la présence du Père Noël ont marqué cette journée. Le marché de Noël a rassemblé de nombreux stands de commerçants et producteurs locaux et d'artisanat. Les plats chauds, la tartiflette préparée par **Fabrice**, les crêpes du **Cyclo-club**, les huitres, champagne, vins et bière de Noël proposés par le Comité ont été très appréciés. Cette année encore, l'association des parents d'élèves, **Pause Cartable**, a participé à la fête avec un stand de vente de sapins. L'**équipe enseignante** était également présente, proposant un stand de produits réalisés par les écoliers.

Une nouveauté cette année : un **stand littéraire** mettant à l'honneur artistes et auteurs locaux.

La **tombola** a offert des lots exceptionnels, grâce à la générosité des commerçants et artisans.

Merci à la mairie et aux bénévoles pour leur soutien tout au long de l'année, contribuant à la réussite de ces moments festifs.

Pour 2025, des dates clés sont déjà fixées : le barbecue républicain le 13 juillet, la fête votive du 18 au 21 juillet, le retour du K7 Club en août, et la fête de Noël.

L'année 2024 a témoigné une fois de plus de la vitalité et de l'esprit chaleureux de Lagnes. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments magiques.



La vie associative



Association Goût et Couleurs

Chiffres clés et initiatives intergénérationnelles

L'Association Goût et Couleurs assure quotidiennement une restauration de qualité pour les élèves de l'école maternelle et primaire, avec une moyenne de 170 repas par jour, soit 20 958 repas servis cette année, une hausse de 642 repas par rapport à l'année précédente. L'initiative de **repas intergénérationnels** a permis d'offrir 59 repas à des aînés, favorisant des échanges enrichissants entre enfants et personnes âgées.

Application de la loi EGALIM 2

Conformément à la loi EGALIM 2, la cantine intègre 50 % de produits labellisés, dont 20 % issus de l'agriculture biologique, et propose un repas végétarien hebdomadaire. L'association dépasse largement ces exigences grâce à un engagement de longue date envers des produits frais et locaux. Malgré l'augmentation des coûts, la cuisinière Élodie Bergia relève avec brio le défi d'une gestion rigoureuse.

Renouvellement du bureau et remerciements

L'assemblée générale du 13 octobre 2024 a élu une nouvelle équipe dirigeante, présidée par Florence Testot-Ferry.

Trésorier : Franck Torrecillas

Trésorières adjointes : Cécile Roux et Magali Ribbe

Secrétaire : Laure Brès

Secrétaires adjointes : Canelle Romain et Carole Bégard

Pôle communication : Pellegrini Gil et Gougne Gaël

Le bureau remercie chaleureusement Élodie Bergia pour sa passion en cuisine, ainsi que Nadège Gouin et Guylaine Gaffet pour leur soutien, et la mairie pour son appui constant. Les dons locaux de fruits et légumes sont également salués.

Les familles peuvent bénéficier d'aides financières pour les repas, grâce à un dispositif discret accessible via le CCAS de la mairie.

Événements et animations

L'association organise des activités enrichissantes telles que :

- **La semaine du goût** (14-20 octobre 2024),
- **Repas à thème mensuels**, pour découvrir la cuisine internationale,
- **Repas festifs** : Noël, galette des rois, fête de fin d'année,
- **Activités communautaires** : tombola de Pâques, buvette de la fête votive.

Le **repas de Noël**, un événement attendu, a proposé un menu raffiné : saumon fumé, fondant de poulet au potimarron, et bûche à la crème de marrons, accompagné d'un chocolat pour les enfants.

Innovation et éco-responsabilité

Depuis janvier 2024, les serviettes en tissu, fournies par les familles, remplacent les serviettes en papier, réduisant les déchets et renforçant l'engagement écologique de la cantine.

Suggestions et participation

Une boîte à idées pour les enfants et une boîte aux lettres pour les parents permettent à chacun de contribuer à l'amélioration des menus et de l'organisation. L'association encourage les échanges pour renforcer ce service essentiel à la communauté.



Pause Cartable

Pause Cartables, l'association des parents d'élèves des écoles de Lagnes propose pour cette année 2024-2025 :

- le traditionnel goûter des écoliers, rendez-vous mensuel participatif où tous les parents apportent une confection.
- La vente de sapins de Noël qui a eu lieu devant la mairie ainsi qu'au marché de Noël du Comité des fêtes en Décembre 2024
- La tenue d'un stand de boissons chaudes et crêpes pour le marché de Noël du domaine Tourbillon les 14 et 15 Décembre 2024
- La super Tombola du super goûter des écoliers en Juin 2025

Tous les bénéfices de ces actions sont reversés aux enfants des écoles de Lagnes et ont permis à l'association d'offrir 3 430 € aux enfants en septembre 2024.



La vie associative



Caramentran



Le bureau est satisfait de la saison écoulée et remercie la Mairie pour son soutien tout au long de l'année. Nous profitons de remercier nos bénévoles et les associations lagnoises ayant œuvré à nos côtés, ainsi que tous les participants aux événements de 2024 ;

Nous avons démarré cette année Olympique en organisant le 23 mars un **Carnaval sur le thème des JO**, et ce fut une satisfaction de voir tous ces sportifs défiler dans le village, toujours dans la joie et la bonne humeur !

En juillet nous avons organisé la **buvette de la Fête votive**, gérée pendant 4 jours avec l'aide des asso Goûts et couleurs, Pause cartable, et du Comité des fêtes, qui nous ont une fois de plus offert une fête de très grande qualité. Fin août nous avons aidé le Comité pour leur **soirée K7 Club** en tenant le service bar lors de cette deuxième édition, qui fut encore un grand succès.

Cette année nous n'avons pas organisé notre "Récré des Lagnois" de septembre, car nous comptons la décaler juste après les vacances de Printemps, où jeux et châteaux gonflables seront au programme sur la place de la Liberté.

A vos agendas :

Le CARNAVAL se tiendra le SAMEDI 15 MARS 2025, avec pour thème : LES VIKINGS !

Le repas du midi (menu traiteur Aïoli) sera exclusivement sur réservation.

Les chars (non motorisés) sont toujours les bienvenus, et nous comptons sur vos déguisement et autres folies pour que notre village se plonge dans cette ambiance spéciale de ce peuple historique. Nous vous attendons nombreux !

Notre "Récré des Lagnois" aura lieu le Dimanche 27 Avril 2025

(ou bien le Dimanche 18 Mai si le temps nous aura fait faux-bond en Avril)

Sans oublier notre AG le vendredi 24 Janvier, salle La Grange.

Le bureau du Caramentran vous souhaite une très belle année 2025.

Club Cyclotourisme Lagnois

Les années se suivent et se ressemblent... ou presque ! Nous avons débuté 2024 avec notre **33^e randonnée du Mur de la Peste** : 4 parcours VTT et 1 parcours pédestre, toujours une belle participation et un engagement sans faille de nos formidables bénévoles. Toujours nos 3 ravitaillements garnis de produits locaux, issus des commerces et producteurs de Lagnes et de la région.

Notre **école VTT** continue d'accueillir les jeunes de 9 à 18 ans chaque samedi après-midi, pour des sorties à Lagnes ou dans les environs. Au programme : sorties à la journée, nocturnes, et challenges.

En 2024, nous avons participé à **l'interclub enduro** à Châteaurenard et Fontvieille, une belle expérience avant de recevoir cet événement en 2025 !

En septembre, le **forum des associations** à Coustellet a permis à l'école VTT de recruter 5 nouveaux arrivants.

En octobre, nous avons participé avec les 3 autres associations à **Octobre Rose**, en proposant 2 parcours VTT accompagnés. Nous avons clôturé la saison en juin avec une journée mémorable : visite des **mines de Bruoux** pour les non-cyclistes, et randonnée dans les **ocres de Gargas** pour les vététistes, suivies d'un pique-nique convivial au plan d'eau d'Apt.

Un **immense merci** à tous nos bénévoles qui rendent ces moments possibles, que ce soit pour l'organisation de la randonnée ou l'encadrement de nos jeunes.

Tous les membres du club vous souhaitent une **très bonne année 2025**. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos familles, Joie, Bonheur et Santé !

Sportivement votre.



La vie associative



Calavon Football Club

Cette saison sur le stade municipal, nos équipes séniors et U14D1 s'entraînent le soir, et nos jeunes U14 jouent le samedi après-midi leurs matchs de championnat.

Le Calavon FC toujours soucieux de développer le football dans les catégories jeunes a obtenu le **label Argent pour son école féminine** de foot, et c'est au stade municipal que la remise de cette récompense a eu lieu, une grande satisfaction pour le club qui en complément a renouvelé son **label jeune excellence**.

Le Calavon FC vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Événement à venir :
Loto à la salle des fêtes le samedi 8 mars.



Robion-Lagnes Tennis Club

Dans un environnement calme et bucolique, la commune met à disposition du club de tennis et de ses adhérents 2 terrains de tennis neufs et éclairés.

Pour promouvoir et développer la pratique du tennis dès le plus jeune âge en 2024, le club et l'école élémentaire de Lagnes sont associés par convention, pour une initiation au tennis adaptée. Les classes de CP / CE1 / CE2 sont concernées.

Une première cession de 6 semaines a eu lieu au mois de Mars et une deuxième s'est déroulée entre Novembre et début Décembre.

Merci à Madame la directrice et son équipe enseignante pour leur soutien et coopération à ce projet devenu réalité. De son côté, le club met à disposition le matériel nécessaire et surtout un moniteur diplômé d'état, qui de l'avis général, répond parfaitement aux critères requis en matière de pédagogie pour tous ces futures championnes et champions !

Pour tout renseignement sur le club :
Jean-Pierre : 06 59 75 93 74 (pour les courts de Lagnes)
Sandrine : 06 63 15 61 53 (de préférence par SMS)
Marie Paule : 06 29 06 34 75
Samuel : 06 13 85 54 86 (Président)
Moniteur DE : 06 24 47 61 23 (Nelson Parent)
A bientôt sur les courts de Lagnes ou Robion.



JPL

La vie associative



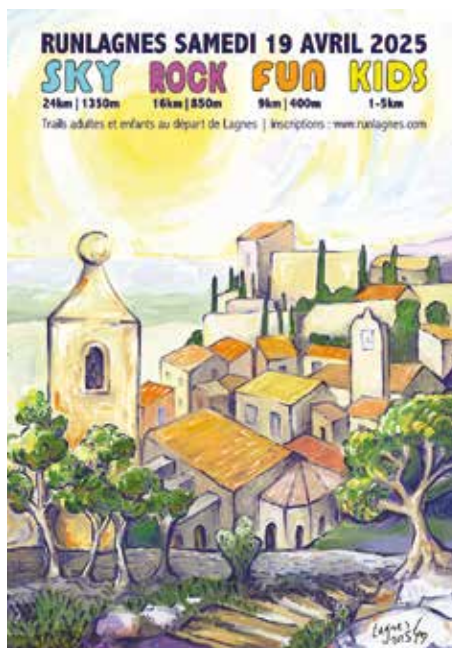
Trail Vaucluse

Rendez-vous le **SAMEDI 19 AVRIL 2025** pour la 8^{ème} édition de RunLagnes !

L'équipe organisatrice de l'association Trail Vaucluse vous propose 6 parcours différents, avec une distance et une difficulté adaptée à tout le monde, adultes et enfants compris !

Trails :

- Le SkyLagnes, un parcours de 24km avec 1350m de dénivelé
- Le RockLagnes, un parcours de 16km avec 850m de dénivelé
- Le FunLagnes, un parcours de 9km avec 400m de dénivelé
- KidsLagnes, 3x parcours différents (1km, 3km et 5km) pour les enfants de 0 à 15 ans



Partez du village de Lagnes à la découverte des sentiers des Monts du Vaucluse, pour revenir à la place de la Mairie et fêter vos efforts avec un ravitaillement de récupération mérité, composés de boissons, délicieux cookies et des chocolats locaux ! Comme d'habitude, nous aurons besoin de bénévoles en amont et le jour de l'événement, donc n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous voulez donner un coup de main, ou vous inscrire sur le site de la course. **Informations et inscriptions sur le site : www.runlagnes.com**

Andy SYMONDS, Trail Vaucluse

Association RAMIDOJO JUDO/JUJITSU/TAÏSO

Cette saison démarre très bien avec déjà une très forte augmentation de judokas motivés...

Une Année de Réussites !

Le club de judo **Ramidojo Gokan** est fier d'annoncer que son président, Claude FERRAPIE, a obtenu sa **ceinture noire** cette année. Une belle récompense pour son engagement et sa passion pour le judo.

Nos jeunes judokas ont également brillé en participant aux compétitions de BARBENTANE, CHATEAURENARD, CARPENTRAS et BONNIEUX où ils ont montré leur détermination et leur esprit sportif.

Samuel Rigoulot termine 3^{ème} du championnat départemental dans la catégorie minime et se qualifie pour les phases régionales au mois de février.

Rendez-vous au dojo pour continuer à partager ensemble les valeurs du judo et préparer de nouveaux succès

A bientôt pour de nouveaux résultats

Le comité directeur Association RAMIDOJOGOKAN

JUDO la voie de la souplesse (pour tous)

JUJITSU le self-défense (Femmes / Hommes)

TAÏSO La gymnastique et les étirements



HORAIRES

Le Mardi à la salle La Grange de LAGNES

17h30 à 18h30 : 3/5 ans

18h30 à 19h30 : 6/13 ans

19h30 à 21h00 : ados et adultes

Pour toute information complémentaire nous contacter au : **06 33 42 20 62**

ou par mail ramidojo@aol.com

La vie associative



Récréation Sportive de Lagnes

L'association propose du lundi au jeudi six cours (gym douce, yoga, Pilates) assurés par cinq professeurs.

Ces cours, pratiqués à la mairie dans une ambiance conviviale et chaleureuse, permettent aux 103 membres de l'association une pratique adaptée à chacun et chacune selon son niveau : **on s'entretient, on bouge, on se détend, on se ressource.**

Chaque année, l'association organise des **rendez-vous** permettant à ses membres de se rencontrer en dehors des cours : partage de la galette des rois en janvier 2024, cueillette de salades des champs au printemps, visite du château de Thézan à Saint Didier en juin 2024.

L'association a également participé à la journée Octobre rose en octobre 2024.



Académie de dessin

L'association Académie de dessin a repris ses activités début septembre. Les adhérents sont un peu plus nombreux cette année.

L'**atelier "modèle vivant"** se déroule le vendredi matin, de 9h à 12h, dans la salle d'exposition de la mairie. Pas d'enseignement, libre à vous d'utiliser votre propre technique (crayons, pastels, fusain, sanguines, aquarelle, acrylique) et de faire valoir votre vision du modèle, seul l'exercice répété peut permettre d'acquérir les connaissances anatomiques souhaitées ou le coup de crayon qui en dit long. La découverte des différents points de vues et interprétations de chacun est un riche enseignement.

Les poses courtes, 3 à 5 minutes pour des croquis rapides alternent avec des poses longues, jusqu'à 30 minutes pour affiner et entrer dans les détails.

L'**atelier d'aquarelle** a lieu les vendredi après-midi, de 14h à 17h, dans la salle "la grange".

Il est animé par Alain ROLLAND président de l'association et qui pratique l'aquarelle depuis 30 ans.



Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Des sujets sont proposés, et chacun est libre d'interpréter celui choisi individuellement ou en commun, avec conseils et astuces à l'appui. Comme pour le modèle vivant la vision de chacun est un enrichissement pour tous.

Que ce soit pour le modèle vivant où l'aquarelle il ne faut pas hésiter à venir faire un essai en sachant qu'il y a un début à tout et que le renouvellement fait du bien à tous.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur nos prochains événements tels que les Rencontres Artistiques, Expositions au Vieux Lavoir, Atelier découverte, Journées du Patrimoine.

Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à nous en faire part.

Bonne et heureuse année 2025

Contact : Alain Rolland, 04 90 20 27 98



La vie associative



L'Atelier d'écriture de Lagnes



J'ai appris qu'écrire était une rencontre avec tous les possibles et que quand on écrit, on ouvre des fenêtres.

L'atelier Mano PEURIERE se réunit un samedi matin par mois, animé par Brigitte DUMESTE

Les participant-e-s sont sans prétention et sans compétences littéraires particulières, juste animé-e-s par le plaisir d'écrire ensemble.

La séance commence par un ou deux exercices «d'échauffement» en général plutôt ludiques. Puis, vient la rédaction d'un texte un peu plus conséquent, avec une consigne précise, que l'on est prié de respecter, ou pas..., on ne sera jamais jugé. Cette consigne, paradoxalement, libère l'écriture. Cela permet de ne pas connaître l'angoisse de la page blanche...

Après chaque proposition, chacun lit son texte, sauf s'il ne le souhaite pas, dans une grande écoute bienveillante. Pas besoin d'être expert en écriture, On est souvent très surpris de la qualité de ce qu'on écrit et de ce qu'écrivent les autres. C'est le groupe qui crée une synergie particulière et créatrice...

Les ateliers sont gratuits, il suffit de régler sa cotisation de 11€ à l'association pour l'assurance et de se munir de papier, carnet, crayon, stylo, envie d'écrire et de partager et surtout de laisser ses complexes à la maison. N'hésitez pas à venir essayer, même en cours d'année, vous risquez d'y prendre goût...

Contact : B. DUMESTE 04 90 20 30 17



Au fond à droite, Gérard GODEFROY, qui nous a quitté il y a peu et dont la fantaisie va nous manquer.

Cinéma à Lagnes "La Strada"



**Le cinéma, c'est un rêve
que l'on rend possible - Juliette BINOCHÉ**

**DIMANCHE SOIR SALLE LA GRANGE 18H
L'HIVER, 20H30 LE RESTE DE L'ANNEE**

Venez rêver le dimanche soir lors de nos soirées cinéma, salle La Grange, à 2 pas de chez vous.

Venez vivre de grands moments d'émotion **sur grand écran** où tout prend une autre dimension, dans le partage avec les autres spectateurs, avec une programmation de qualité, récente et parfois labellisée "Art et Essai", cela permettra de finir votre weekend end en beauté.

Des exemples de film projetés : Emilia Perez, les graines du figuier sauvage, l'amour ouf et d'autres belles pépites.

Si le cœur vous en dit, pour que la programmation vous corresponde mieux, vous pouvez faire partie du groupe qui sélectionne les films.

Contact : **Lagnes B. DUMESTE 04 90 20 30 17**

Ou LA STRADA, cinéma itinérant L'Isle sur Sorgue.

Programme de Lagnes et des 20 autres villages adhérents sur répondeur : **09 63 29 52 43**

ou sur le site <http://cinemalastrada.free.fr/>

A bientôt, les prochains dimanches...



La vie associative



Bénévolivre

Nous vous rappelons que l'Association Bénévolivre recueille des livres d'occasion pour les revendre à petits prix au bénéfice des deux écoles de Lagnes.

Cette année écoulée nous avons pu faire nos 2 ventes habituelles, une au printemps l'autre en automne. Encore une fois nous avons récolté des dons de très bonne qualité et assez pour remplir nos 120 caisses. Les ventes ont particulièrement été bénéfiques, cela est sans doute dû à une légère augmentation de nos prix de vente.

Nous avons fait un appel au bénévolat et nous avons été grandement entendus. Merci à Christine, Claudine, Magali, Martine et Roselyne, sans oublier les "anciennes" Marie-Hélène, Rhislaine et Yveline.

Depuis toujours la Mairie nous ouvre la Salle des fêtes et nous accorde l'aide solide des employés municipaux qui par leur dynamisme nous apportent leur énergie et leur efficacité.

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire, la municipalité ainsi que les donateurs de livres (parfois neufs) ; les acheteurs, certains fidèles qui peuvent s'informer de nos prochaines ventes sur le site du vide-Grenier.org 84.

Pour terminer nous vous attendons nombreux pour notre prochaine vente prévue au printemps 2025 et souhaitons à tous une excellente année nouvelle.

La présidente, Claire MICHEL



A Cappella'gnes

Initiée par un petit groupe de bénévoles et sous la férule bienveillante et attentionnée de notre cheffe de chœur, Géraldine RESMOND, la chorale a pris son envol depuis quatre ans et compte maintenant une vingtaine de choristes.

En date du 05 Septembre 2024, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour officialiser les changements suivants après vote à l'unanimité :

L'association Lagnes Musique Formation devient : **A CAPPELLA'GNES**

Objet : Promouvoir et développer la pratique du chant choral et la musique

Nouveau Bureau :

Président : Jean-Pierre LEROUX,

Trésorière : Anne-Marie GRILLI

Nous nous retrouvons tous les Jeudis soirs à la Mairie de Lagnes, pour chanter ensemble, et profiter des conseils toujours judicieux de Géraldine, dont le seul but est de nous faire tous progresser à notre rythme et pour une satisfaction partagée.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Choralement vôtre,

JP LEROUX

Contacts :

Géraldine : 0651044571 - Jean-Pierre : 0659759374



Les Chemins du Patch

Nous vous présentons le modèle qui a été fait pour octobre rose, c'est un patchwork qui a été confectionner par l'équipe de l'association les chemins du patch et mis en tombola, ce qui a permis de rapporter 455 €, cette somme a été remise à l'association de octobre rose.

L'équipe de patch vous accueille tous les jeudis après midi de 14 à 17 h dans la convivialité et l'amitié.

Marie-Claire secrétaire les chemins du patch

La vie associative



Lagnes Danse

UNE ANNÉE RICHE ET FESTIVE !

Encore une belle année pour Lagnes Danse, marquée par des moments inoubliables et une énergie débordante ! Grâce à nos bénévoles, danseurs et partenaires, nous avons animé des soirées mémorables et multiplié les occasions de partager notre passion.

Durant l'été, nous avons enflammé de nombreuses soirées dansantes, pour le plus grand plaisir des participants. En septembre, nous étions présents au forum des associations de Coustellet. Une belle opportunité pour notre équipe, accompagnée de nos élèves, de dévoiler un extrait des danses apprises en cours. Le succès a été au rendez-vous !

Nos cours ont repris mi-septembre avec enthousiasme. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Freddy Danse, qui propose ses enseignements les jeudis de 18h à 22h. Virginia continue de partager son expertise les lundis de 19h à 22h. **Que vous soyez débutant ou confirmé, il y a une place pour chacun dans nos cours : danses de salon, rock, salsa, bachata, ou encore danses en ligne.**

Le 5 octobre, nous avons inauguré l'année avec une soirée ouverte à tous les âges et niveaux. L'ambiance était magique, portée par notre DJ El Conquistador. Puis, pour **Halloween**, nous avons transformé la salle des fêtes en maison hantée pour le "Bal des Monstres". Les participants, costumés et maquillés, ont plongé dans une soirée féérique et effrayante, rythmée par une musique tour à tour envoûtante et terrifiante.

En octobre et novembre, nous avons enrichi divers spectacles, comédies musicales, et pièces de théâtre avec nos **démonstrations**. Nous avons également partagé des moments émouvants dans des **EHPAD**, apportant un peu de joie aux résidents par nos danses. Le 30 novembre, Lagnes Danse s'est mobilisée pour le **Téléthon**. Vente de bonbons, tombola et soirée dansante ont permis de collecter des fonds dans une ambiance festive.

À vos agendas !

- **14 février** : Soirée Saint-Valentin avec orchestre.
- **Mars** : Participation au carnaval de Lagnes avec un char spécialement décoré.
- **Avril** : Soirée "fideua party" animée par DJ El Conquistador.
- **Mai** : Soirée dansante toujours rythmée par notre talentueux DJ.

Et bien d'autres surprises vous attendent tout au long de l'année !

Rejoignez-nous !

Suivez nos actualités sur Facebook et Instagram (lagnesdanse), ou contactez-nous au 06 84 00 26 80.

Que vous soyez passionné de danse ou simplement curieux, venez vibrer avec nous et partager de beaux moments !

Merci à tous !

Nous exprimons notre gratitude envers nos danseurs, nos élèves, les Lagnois, et la municipalité pour leur soutien précieux. La danse, cet art qui unit sport et expression, est aussi un booster pour le corps et l'esprit. Que cette nouvelle année soit remplie de joie et de musique !

Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt sur la piste de danse !



La vie associative

Les Étourneaux passent à Lagnes

Mieux vivre ensemble grâce à des projets collectifs et environnementaux, c'est tout l'objet de l'association **Les étourneaux passent à Lagnes**, qui a pris son envol en 2021, et qui compte aujourd'hui une centaine d'adhérents à Lagnes.

LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Un marché de bons produits locaux tous les mardi à 19h à Lagnes !

Comment ça marche ? Chaque semaine, nous envoyons un email aux adhérents avec les produits disponibles (pain, légumes, œufs, volaille, miel, jus, pommes, raisin, tisanes, huile d'olive, spiruline, etc.), en direct de productrices et producteurs de Lagnes et des environs. Chacun commande ce qu'il veut avant le lundi midi, puis nous récupérons nos commandes au Vieux Lavoir (en hiver) ou place de l'Église (en été) le mardi soir entre 19h et 19h30. Nous organisons des visites des producteurs tout au long de l'année pour découvrir les fermes.

C'est simple, bon, convivial et ouvert à tous ! Pour rejoindre la boucle de commande, il suffit de nous écrire à : contact.lepal@gmail.com ou de passer nous voir un mardi soir.

PATRIMOINE & CULTURE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation nous souhaitons mettre en avant le patrimoine culturel et naturel de notre beau village, par l'organisation d'expositions et de conférences dans des lieux emblématiques. Pour la 3^{ème} année consécutive, nous proposerons des animations pour les **Journées européennes du Patrimoine** en septembre 2025.

Et, tout au long de l'année, un cycle de **Caf'Conf'** thématiques au Four Banal ou au Café de la Fontaine, avec des talents du village qui viendront partager leurs connaissances. Par exemple, en décembre dernier, nous avons parlé "Débris de boisson" avec Jean-Christophe, archéologue, autour d'un verre au bar du village.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

La commune de Lagnes compte 4 sites de compostage collectifs, installés avec la Mairie et le SIRTOM d'Apt, et dont le fonctionnement quotidien est assuré par des référents de l'association :

- Place du Bataillet (Vanina & Catherine)
- Derrière l'école (Anne & Marie-Elise)
- Allée des Tilleuls (Anne & Marie-Elise)
- Rue des Remparts (Nathalie)

Tout le monde peut y apporter ses épluchures ! Si vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre quartier, contactez-nous et nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.



VÉGÉTALISATION DU VILLAGE

Nous travaillons avec les équipes municipales pour faire de Lagnes un village toujours plus vert, avec des plantes adaptées à notre territoire et à notre climat. Nous organisons des événements de sensibilisation et un **Troc de Plantes à Lagnes** au mois de mai, avec la distribution des poivrons carrés de Lagnes. Venez parler plantes et biodiversité avec nous !

Pour un village vert et convivial, rejoignez-nous !
contact.lepal@gmail.com

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2025

La vie associative



Les Vieux Vergers de Lagnes

Pour les nouveaux arrivants ou les personnes qui ne connaissent pas bien notre association, un rapide historique des Vieux Vergers de Lagnes.

Le projet naît en 2010 avec pour objectif de créer un Verger Villageois, constitué d'arbres fruitiers d'espèces locales et de variétés les plus diverses possible, dont certaines anciennes et oubliées.

L'exploitation, le développement et l'animation de ce verger de 4000m² sont gérés par notre association, "Les Vieux Vergers de Lagnes", qui compte une quarantaine d'adhérents, dont une douzaine d'actifs.

Sur la parcelle, 110 arbres fruitiers de 10 espèces et d'une cinquantaine de variétés différentes. Toutes ces espèces sont locales, adaptées aux conditions climatiques et aux caractéristiques du sol provençal. On y trouve également de la vigne, une haie fleurie, des herbes aromatiques, et un espace de convivialité.

Des chantiers participatifs sont proposés tous les 1^{ers} samedis du mois.

Ces chantiers sont consacrés à l'entretien régulier du verger (tonte du terrain, taille des arbres, désherbage manuel, fertilisation etc.). Ces chantiers sont toujours placés sous le signe de la **bonne humeur et de la convivialité**, avec le traditionnel apéritif qui conclut chaque matinée de travail !

Lancée en septembre 2023, l'initiative "**Adopte un arbre**" invite les parrains à prendre soin d'un arbre en visitant régulièrement le verger. Ils veillent à son entretien (désherbage, retrait du bois mort) et peuvent expérimenter des traitements naturels. **Si l'idée vous inspire, rejoignez-nous !**

Au mois de juin, l'association a souhaité, avec le soutien de la Région, mettre en valeur les agriculteurs de la commune en organisant

la journée "**FRUITS D'ANTAN, TERROIRS D'AUJOURD'HUI**".

L'objectif de cette journée était de sensibiliser le public à la protection et la conservation du patrimoine végétal ancien, **mais surtout de valoriser le travail de nos agriculteurs** et promouvoir l'intérêt des circuits courts.

À Lagnes, une douzaine d'agriculteurs jeunes et dynamiques gèrent des exploitations familiales variées.

Innovants, ils adoptent des pratiques conventionnelles, raisonnées ou biologiques, transforment leurs produits, vendent en direct ou sur les marchés locaux. Leur jeunesse, rare dans un secteur où l'âge moyen est élevé, témoigne d'une vitalité précieuse pour l'avenir de l'agriculture de notre commune.

Un échange très convivial s'est opéré naturellement entre les visiteurs et les agriculteurs présents qui ont pu parler de leur métier, présenter et vendre leurs produits.

Nous les remercions et leur donnons rendez-vous pour la prochaine édition.

La soirée s'est poursuivie autour d'un pique-nique autour du barbecue, animée par la chorale A Cappella'agnes et les Zikos de Lagnes.

Notre Assemblée Générale se tiendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2025. Nous espérons vous y voir nombreux. Nous faisons appel à bénévoles, il en va de la survie de notre verger.

Un **grand merci** à la municipalité qui nous soutient, et à tous les volontaires.

Meilleurs vœux à tous.



La vie associative



SOS Pile Poils



Une nouvelle année active auprès des animaux pour notre association SOS PILE POILS.

Nos membres du bureau et nos bénévoles ont œuvré considérablement ces derniers mois pour le bien-être de nos petits pensionnaires et organiser nombre d'actions.

L'association SOS PILE POILS en 2024, ce sont près de 80 chatons, chiots, mais aussi chats ou chiens adultes **recueillis et adoptés**.

Grâce à nos actions communes pour les **campagnes de stérilisation** des chats errants, afin de limiter la reproduction en partenariat avec la SPA Vauclusienne et les vétérinaires, en 2024, de nombreux chats sauvages ont été trappés à Lagnes, Fontaine de Vaucluse, L'Isle sur la sorgue et Saumane, et stérilisés.

Un appel est lancé aux propriétaires : l'identification obligatoire et la stérilisation sont de leur responsabilité. Il est primordial d'éviter les portées non désirées, qui entraînent des abandons et surchargent les refuges et associations...

Ces actions ont été en partie financées par 2 collectes de dons matériels ont été effectuées dans une grande enseigne. Grâce à la générosité du public, nous avons récupéré en nombre, nourriture, litières, matériel d'hygiène et autres indispensables aux bons soins des animaux recueillis. De futures collectes seront bien sûr organisées en 2025. Des **petites tirelires** sont également à votre disposition pour des dons au profit de l'association chez plusieurs commerçants, à Lagnes, L'Isle sur la Sorgue, Le Thor, Cavaillon et Apt.

Les dons par chèques peuvent être également envoyés directement au siège social de l'association (92 Impasse de la Garrigue – 84800 Lagnes). Les dons en nature (serviettes, draps, croquettes etc..) peuvent être déposés à cette adresse aussi. Nous remercions nos donateurs annuels sans qui rien ne serait possible.

Les bénévoles de SOS PILE POILS, déterminés à faire de leur mieux, vont donc plus que jamais continuer leur action solidaire envers les animaux en 2025.

N'hésitez pas à nous contacter, toute aide supplémentaire est bienvenue...

La Coinche Lagnoise

La reprise des concours a eu lieu le 2 octobre, l'assemblée générale s'est tenue le 16 octobre.

Le bureau n'a pas changé, avec président CLARETON Patrice, vice-président CORTASSE Guy, secrétaire PIZON Sandie, secrétaire-adjoint JAUFFRET Pascal et Trésorier OSSELEAR Sébastien.

Les festivités de l'été ont connu un grand succès. **Le club compte 92 adhérents.**

En 2025 le club organisera 1 repas par mois avec aussi le Mercredi des Cendres qui se tiendra au théâtre du Piei où la mairie fourni le barbecue.

La fin de la saison est programmée début mai.

Cordialement, M. CLARETON Patrice



Foyer 3^{ème} âge Li Bon Vivent

C'est avec plaisir que l'on se retrouve tous les lundis après-midi, et surtout cette année avec beaucoup de nouveaux adhérents pour notre loto, et notre traditionnel goûter, suivi de jeux de société.

Une fois par mois un repas loto réunit beaucoup de monde et en Mars 2025, le club fêtera ses 50 ans.



Tribune : Espace d'expression de l'opposition

Chers concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle année 2025, nous, l'équipe de l'opposition municipale, souhaitons vous adresser nos vœux les plus sincères. Que cette année soit synonyme de joie, de santé et de prospérité pour chacun d'entre vous et pour notre belle commune.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement et votre confiance. En 2025, nous continuerons à défendre vos intérêts et à porter vos préoccupations au sein du conseil municipal. Notre détermination à promouvoir une politique transparente, inclusive et respectueuse de l'environnement reste intacte.

Nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces et en favorisant le dialogue que nous pourrons relever les défis qui se présentent à nous. Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où chaque citoyen peut s'épanouir et participer activement à la vie de la collectivité.

Très bonne année à toutes et à tous !

L'équipe de l'opposition municipale

Jean-Pierre DINGLI, Christophe CORTASSE, Bernard CEREDA, Delphine BRASSE

Infos pratiques

MAIRIE

248 rue de la République / 04 90 20 30 19

Mail : accueil@lagnes.fr / Site internet : www.lagnes.fr

Facebook : Commune de Lagnes

Horaires d'ouverture au public : tous les matins du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Accueil téléphonique tous les jours du lundi au vendredi (matin et après-midi)

Permanences du Maire le vendredi matin, sur rendez-vous

MEDIATHÈQUE

Allée des Tilleuls / 04 90 20 27 88

Mail : mediatheque.lagnes@cm-lmv.fr

Horaires de l'année :

Mardi : 15h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 13h

Horaires d'été juillet/août :

Mardi : 15h - 18h

Mercredi : 10h - 13h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 13h

10 €/adhérents LMV, 20€/adhérents Hors LMV

Gratuité enfants -18 ans, étudiants, non imposable, minima sociaux, demandeurs d'emploi

AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

315 Av. de Saint-Baldou - 84300 Cavailon - 04 90 78 82 30

Site internet : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/>

CULTE

Maison paroissiale : 11 rue Jean Théophile, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE / 04 90 38 03 26

Mail : paroisse.isle.sur.sorgue@gmail.com

Toutes les infos sur les dates et horaires des messes à Lagnes sur <https://messes.info/horaires/lagnes>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45. Mairie : 04 90 20 30 19

TAXI

Hello Taxi 84

Stationnement place de Montelanico / 06 23 12 44 71

ÉCOLES

ÉCOLE PRIMAIRE - Directrice Mme LIENS / 04 90 20 30 05

ÉCOLE MATERNELLE - Directrice Mme CUREL / 04 90 20 28 41

Infos pratiques



COMMERCES

Epicerie VIVAL

305 Route du Stade / 04 90 89 91 32

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, dimanche de 8h à 13h.

Boucherie GARCIA'S

305 Route du Stade / 04 13 39 96 68

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h, dimanche de 8h à 12h.

Dépôt de pain LE FOUR DE ST ANTOINE

Place de la Fontaine / 04 90 24 59 35

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 7h à 12h45.

Caveau DOMAINE TOURBILLON

101 route D24 / 04 90 38 01 62

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

COMMERCES AMBULANTS

Camion Pizza chez Jean-Charles / 06 10 38 15 61

Place de la Mairie les mardis et jeudis soirs

Les Burgers de Camille / 07 83 92 99 37

Place de la Mairie le mercredi soir

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine

21 Place de la Fontaine / 04 90 20 30 33

Fermeture le lundi et le dimanche après-midi

Auberge de Lagnes

114 rue de la République / 04 90 20 38 30

Ouverture les lundi, vendredi, samedi et dimanche (midi et soir) et le jeudi (soir). Fermeture les mardi et mercredi.

Brasserie Le Monde à sa Porte

117 allée du Centre Tertiaire / 09 67 04 92 58

Fermeture le lundi

ASSISTANTES MATERNELLES

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) "LES BAMBINI"

34 impasse des Amandiers :

- BOUJRADA Alia / 06 13 36 79 72
- GUIGOU SOULET Blandine / 06 17 30 10 62

DIAZ VICARI Emeline

85 traverse du Jujubier / 06 87 12 14 50

TORRECILLAS SANCHEZ Stéphanie

107 route D100A / 06 81 24 33 63

NATCHOO (SAGET) Laura / 06 09 08 24 54

CAFFISO Marie-Ange / 06 13 01 58 54

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Se renseigner auprès de l'association "Les Etourneaux passent à Lagnes" qui s'est portée volontaire pour accompagner les utilisateurs en leur apportant conseils et astuces : contact.lepal@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères

Bacs marrons (déchets ménagers) : collecte 2 fois par semaine

Bacs jaunes (emballages) : collecte 1 fois par semaine

Encombrants

Enlèvement à domicile chaque 1^{er} lundi du mois, sur rendez-vous - Contacter la mairie : 04 90 20 30 19

Déchetterie de Coustellet

Avenue du Tourail - 84660 MAUBEC

Horaires d'ouverture : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermé les mardi et dimanche.

Carte d'accès obligatoire - Veuillez contacter le syndicat pour obtenir une carte d'accès : <https://www.sirtom-apt.fr/>

SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Sophie ARNTZ

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 04 90 94 75 00

Rendez-vous sur www.maiia.com

CARDIOLOGUE

Dr Najet EL KSOURI

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 07 78 17 15 78

Rendez-vous sur www.maiia.com

DERMATOLOGUE

Dr Laure CELLARIER

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 04 90 33 52 11

INFIRMIER(E)S

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 04 86 34 16 85

• Catherine AUDIDIER

• Céline BEDAT

• Alexandre REYNAUD

François LOUYER - 117 allée du Centre Tertiaire / 04 90 38 31 49

KINÉSITHÉRAPEUTES

Marie-Claire THORENS

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 06 14 21 61 33

Cabinet FLAVIEN/TEYSSÉDRE

181 rue de la République / 04 90 20 27 23

OSTÉOPATHES

Charlotte DAVID

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 06 61 58 11 10

Christophe TEYSSÉDRE

181 rue de la République / 04 90 20 27 23

ORTHOPHONISTE

Anais PECOUT - Patio St Joseph / 07 64 10 11 82

PHARMACIE

Odile DELATTRE - 235 route du stade / 04 90 20 30 85

URGENCES

SMUR : 15

POMPIERS : 18 ou 112 pour les portables

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE DE ROBION : 04 90 78 01 30

CENTRE ANTI POISON :

04 67 63 24 01 (Montpellier)

04 91 75 25 25 (Marseille)

Annuaire des professionnels

Pour vos travaux et autres services, pensez à faire appel aux entreprises, commerçants et artisans lagois !

ANIMATION

Animation son et lumière

Les Apaches, Lionel BRIFFA 1561, route de l'Isle 04 90 20 17 73

ARCHITECTURE

SCHIPPERS Architecture 744 ch de la Bastide Vieille 06 38 82 05 25

DESIGN D'ESPACE

ATELIER 2D Céline DERONNE 06 78 48 32 43

Aurélie HAOUA 06 21 75 30 24

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine 21, place de la Fontaine 04 90 20 30 33

Auberge de Lagnes 114, rue de la République 04 90 20 38 30

Brasserie Le Monde à sa porte 117, Centre Tertiaire 09 67 04 92 58

BEAUTE - BIEN-ETRE

G. Make Up Maquillage à domicile 06 21 63 52 32

Coiffure TÊTE EN L'HAIR 19, rue de la République 06 20 45 62 26

MASSAGE AYURVEDIQUE - Soin tête/visage à Lagnes ou à domicile

Catherine ROUHAUD 06 73 47 72 64

BROCANTE ANTIQUITES/DÉCORATION

Le Mas de Curebourg 2778 route D901 04 90 20 30 06

Mas de Flore 28, traverse du Jujubier 04 90 20 37 96

Confidences Provence 97 ch de la Galère 06 78 97 59 42

Julie FLITI- Création bougies artisanales

Décoration Meubles & Lampes

Laurence HUGUES 3344 route D901 06 16 52 98 71

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Entreprise HERRERA 521, chemin du Coudignac 04 90 21 53 14

Jean-Paul AUDIBERT 688 route D100A 06 24 94 84 39

CLARETON Nicolas 2645 route D901 06 47 73 25 13

Yvan BAUD 60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

COMBUSTIBLES

SILVESTRE/MOURIC 2031 route D24 04 90 20 31 82

COMMUNICATION-GRAPHISME

L'ATELIER 445 latelier445.com 06 99 21 26 28

ELECTRICITE - AUTOMATISME

APELEC 562 route de l'Isle 06 15 12 22 72

CLARETON Nicolas 2645 route D901 06 47 73 25 13

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DELAHAYE Multiservice Habitat 908, chemin du Gourgas 06 65 49 58 16

EQUITATION

Haras de Lagnes 7, chemin des Fours 06 13 52 00 39

Les Ecuries de l'ADS 908 chemin du Gourgas 07 81 05 60 23

FERRONNERIE - SERRURERIE

Art Metalworker Ch. de la Bastide Vieille 04 90 20 30 09

Gilles DAVID 1193 route D900 04 90 38 59 04

Tayeb FLITI 97 chemin de la Galère 06 98 05 00 56

Jean-François EYGRIER 1970 route de Robion 06 33 20 83 16

Atelier MCH - Métal Création Habitat 784 route D100A 06 47 85 66 62

FORMATION - COURS PARTICULIERS - STAGES

C.V.F Cours particuliers de mathématiques

Christophe CORTASSE Les Loubières 07 84 00 12 85

Cours de dessin, guitare, percussions, chant

Peter LEDEILMEYER 478 chemin du Long Pont 04 90 20 39 98

SESAME/SESAME SANTÉ

Formation professionnelle Inter et Intra Entreprises

Luc JEAN 04 32 61 02 33

GRAVAS ET CHAUX

Les Chaux de la Tour Route D901 04 90 20 31 28

HYGIÈNE

Clean Corporation 117 allée du centre tertiaire 09 83 59 26 04

Extermination nuisibles

Christophe MELLÉ 06 78 55 74 83

SIX-THEMES D 884 Chemin de la Bastide Vieille

Nuisibles, débarrasage, désinfection 06 65 44 53 09

INFORMATIQUE

Installation, maintenance 06 60 02 70 57

Franck VICARI - Chèques emploi service

IMMOBILIER

Soleil de Provence immobilier 56 rue de la République 04 90 21 15 37

ADC- Diagnostic Immobilier

Rudy BOREL 424 route D100A 06 33 37 39 26

BRIDELANCE CONCIERGERIE

Intendance à l'année - Gestion location saisonnière 06 70 54 83 10

MAÇONNERIE

Alain BRUN - Pierre sèche 336 route D100A 06 07 59 49 49

Jean-Pierre COLOMBINI 185 chemin du Cou 04 90 20 28 81

SOULET SARL 324 route de Robion 04 90 20 39 34

Philippe TORRECILLAS 107 route D100A 04 90 20 87 77

MENUISERIE-EBENISTERIE

Robert BONETTO 801 chemin du Cou 06 84 22 16 22

ÉBÉNISTERIE POVEDA 791 chemin du Cou 06 18 82 34 31

MULTISERVICES

Arrosage-Fertilisation-Maintenance-Entretien piscines-Petits travaux

Gabriel BONNEUIL 52 rue Jardinière 06 33 11 18 60

Travaux intérieurs

Jean-François RUSSO 215 route de Robion 06 01 95 74 77

Tous services à domicile

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

NOTAIRES

Étude TASSY-KELCHER/NARDINI 110, lot. Les Oliviers 04 90 20 30 44

PAYSAGISTES

Jean-Luc DOUZON Les Grès 04 90 33 80 32

Les Jardins de la Bastide 842 route D100A 04 90 20 22 99

PEINTURE

Julien PEZIERE 219 chemin des Moulins 06 18 64 72 49

ANTHONY PEINTURE 06 60 48 86 33

Emilie DEVAUX - Peinture décorative 06 87 25 39 61

PERETTI Embellissement 3 place de la Fontaine 06 65 23 26 31

PEPINIERISTES

Vincent OUVIER 1844 route D901 04 90 20 30 29

Pépinières Viticoles de France 2025 route D901 04 90 20 20 00

PHOTOGRAPHE

Mylène ROUBAUD ©Lisou 465 ch sous les Ribes 06 75 23 08 71

PLOMBERIE

Jean-Paul AUDIBERT 688 route D100A 06 24 94 84 39

Yvan BAUD 60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

CLARETON Nicolas 2645 route D901 06 47 73 25 13

A TOUT DE FUITE 84 Christian BOYER 06 82 12 52 27

SECURITE

VOL ET FEU Loïc BAGNOL 847 chemin du Riotord 04 90 20 34 37

SOLUTIONS GESTION D'ENTREPRISES

RH Paies Formations Conseils 982 chemin De St Jean 06 37 10 67 09

EXTERNALYS Solutions administratives pour entreprises et entrepreneurs

117 allée du Centre Tertiaire 04 84 47 02 12

Location d'espace de travail, bureaux partagés, domiciliation d'entreprise

M.D. BLATGE 117 allée du Centre Tertiaire 04 84 36 50 06

TERRASSEMENT

Jean-Pierre DINGLI 182 allée des Tilleuls 04 90 20 33 70

Blas NAVARRO 2735 route de Robion 04 90 21 16 81

TERRES ET EMAUX

SOLARGIL 70 route D24 04 90 20 28 76

TRAVAUX AGRICOLES

EURL GTA - David GRILLI 325 ch de la Tour de Sabran 06 65 65 32 72

Pierre PAPOT-LIBERAL 203 route D24 04 90 20 21 50

VENTE PODUITS AGRICOLES

Producteur jus de raisin

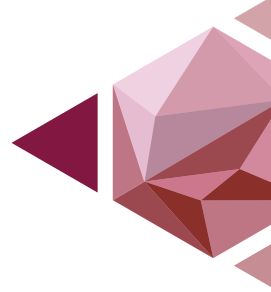
Karim RIMAN 9 Le Clos de la Grange 06 07 96 30 07

Les Abeilles de Katy - Produits de la ruche

Catherine COLOMBINI 185 chemin du Cou 06 10 87 47 74

Pour toute modification ou inscription nouvelle,
contacter le secrétariat de la mairie - 04 90 20 30 19

Hébergements de tourisme



HÔTEL - RESTAURANT

LE MAS DES GRES-SOUS LES PLATANES

1651, route D901 04 90 20 32 85

CHAMBRES D'HÔTES

LA COUR DES SENS 225, route D24 06 21 63 58 22

CHEVALIER Florence

MAISON FLORENCE 2778, route D901 04 90 20 30 06

DEGRUGILLIER Florence et David

LE CHANT DES SORGUES 83, ch. de la Coutelière 04 90 20 29 16

ECHIVARD Marie-Christine

MANON EN LUBERON 1198, route D900 06 80 25 77 30

Marine et Aurélien Lemâitre

LA PASTORALE 1345, route D24 04 90 20 25 18

MARCONNET Eliane et Gérard

CHEZ CECILE 492, route de l'Isle 04 90 20 27 66

TRAMIER Cécile

LA VILLA 1777 52, rue de Portail Rouge 06 88 47 04 70

THION Corinne

GÎTES ET MEUBLES DE TOURISME

THE PANORAMIC HOUSE 86, rue des Remparts 06 17 25 65 84

ASEMAT Christophe

LE CLOS DES BAINS 365, ch. des Ballardes 04 90 21 18 53

BAGNOL Laurent

DOMAINE LES PEUPLIERS 64, ch. du Four à Chaux 06 80 27 16 99

BON Nadine

893, ch. des Moulins 04 90 20 23 12

BRIFFA Manuela 1561 route de l'Isle 06 16 30 11 98

GÎTE LE LAURIER 145, rue du Portail Rouge 06 84 62 26 52

BRUEMMER Amanda

GÎTE DU MAS DES ETANGS 3448, route D901 06 16 07 18 32

CASTELLO Raymond MIE Catherine

LA COUR DES SENS 255, route D24 04 90 24 50 45

CHEVALIER Florence et Jacques

GÎTES DES LOUBIÈRES 279, ch. des Loubières 04 90 20 30 49

CORTASSE Monique et Guy

CUREL Joël 75, ch. Du Gourgas 04 90 20 30 43

DUPIN Philippe 229, route de l'Isle 06 64 98 93 18

MAS SOUS LES RIBES 193, ch. sous les Ribes 04 90 20 25 63

DUPLAN Frédéric

DURAND Jean 581, route du Stade 04 91 71 96 36

FOURCROY Roger 350, route de Robion 06 84 85 28 13

JACQUIER Sabine 181, rue de la République 06 25 83 24 53

LA LIBELLULE VERTE 160, ch. Des Fours 04 90 20 36 22

GACHON Patrick

LE SUD 1061D, route D24 06 07 83 31 34

GAUTHIER Simone

LA CONTREE DES SORGUES 1257, route D99 06 21 56 44 80

MARTIN Valérie

MICHIE Patricia 12, pl. du Bataillet 06 72 45 36 03

OWENS Marianne 5, Clos de la Grange 06 84 93 22 68

PAPOT-LIBERAL Pierre 203, route D24 04 90 20 21 50

PHAM Bao-Son 70, ch. du Riotord 06 88 51 53 49

MAS DES CHARDONS 562, route de l'Isle 06 13 65 68 31

PEREZ Lucien

ECOLOGE AU FIL DE L'EAU

HALLE François 209, rue de la République 06 87 85 02 94

REGNIER Eric 1987, route de Robion 06 72 61 74 13

LES OLIVIERS 531, route du Stade 04 90 20 21 02

REYNAUD Nathalie

REYNAUD Robert 645, route du Stade 04 90 20 37 61

SMITH Isabelle 495, ch. sous les Beaumes 04 90 20 20 17

SCHWERDEL André 162 rue des Santolines 04 90 47 59 23

LE MAS DU JULLIAN 1040, ch. de St Jean 04 90 38 33 57

TESTANIERE Paul

ENTRE LES DEUX CERISIERS

951, ch. Du Long Pont 04 90 38 39 46

VAN DE VELDE Christiane

WHALEY Pénélope 79, rue Serpentine 44(0) 78 87 77 69 89

CAMPINGS

LA COUTELIERE**** 2765, route D24 04 90 20 33 97

DESERABLE André

AIRE NATURELLE LA FOLIE 1500, rte de Robion 04 90 20 20 02

FLORENT Dominique

Merci de bien vouloir contacter la Mairie pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste.



MAIRIE DE LAGNES

Tél. 04 90 20 30 19

E-mail : accueil@lagnes.fr - Site : www.lagnes.fr